

A detailed still life painting of a scholar's desk. In the center, an open book with dense Latin text is spread out. To its right, a quill pen lies diagonally. In the foreground, several sheets of parchment with handwritten cursive script are scattered. The background is dark and textured, suggesting a wooden desk. The overall composition is rich and evocative of historical scholarship.

Les **passions**
d'un **historien**

Mélanges en l'honneur
de Jean-Pierre Poussou

Ce livre aborde les nombreuses thématiques qui ont intéressé Jean-Pierre Poussou au cours de sa carrière. Auteur d'une thèse fondamentale sur les migrations au XVIII^e siècle, spécialiste reconnu de l'histoire de la population française à l'époque moderne, Jean-Pierre Poussou a en effet étendu, au fil des années, ses centres d'intérêt à l'évolution économique et sociale de l'Europe, au développement de la civilisation urbaine occidentale, à l'histoire des Îles Britanniques, aux aventures maritimes et coloniales de la France et de l'Angleterre, ou encore à l'interprétation de la Révolution française. Il a aussi consacré au Sud-Ouest, dont il est originaire et dont il a gardé la chaleur, quelques-uns de ses travaux les plus passionnants. Le nombre et la diversité des textes présentés dans ce volume témoignent de la curiosité inlassable de ce chercheur, qui a aussi été un infatigable enseignant, dont les nombreuses synthèses feront longtemps autorité. Inscrit dans la tradition des mélanges universitaires, ce livre offre à Jean-Pierre Poussou, et à tous les lecteurs, un bouquet infiniment varié de textes, de sujets, de problématiques, et même de manières d'écrire l'histoire.

Couverture : Jan Vermeulen, *Livres et instrument de musique*, huile sur bois, XVII^e siècle, huile sur bois, Nantes, musée des Beaux-Arts. © RMN / Gérard Blot

ISBN de ce PDF :
979-10-231-2821-5



<http://pups.paris-sorbonne.fr>



Jean-Pierre Poussou, 1998, président de l'université Paris-Sorbonne © Olivier Jacquet

Jean-Pierre Poussou incarne l'universitaire français dans toute sa plénitude, à la fois chercheur de renom – sa thèse d'État *Bordeaux et le Sud-Ouest au XVIII^e siècle* demeure un classique de l'histoire démographique autant par ses résultats que par sa méthode –, enseignant d'un immense dévouement – ses cours et ses séminaires à l'université Michel de Montaigne (Bordeaux 3) puis à l'université Paris-Sorbonne ont marqué des générations d'étudiants –, enfin administrateur d'une compétence indiscutée – il fut, en particulier, recteur de l'académie de Bordeaux et président de l'université Paris-Sorbonne.



Collection dirigée par
Dominique Barjot et Lucien Bély

Fidèle à l'esprit de son fondateur, le Centre Roland Mousnier propose une collection d'ouvrages historiques dédiée à l'étude de la France moderne et contemporaine. Réputés pour leur rigueur scientifique et leur richesse documentaire, ces ouvrages sont le reflet du dynamisme de la recherche en histoire développée par l'université Paris-Sorbonne.

| Article | ISBN |
|---|-------------------|
| CRM 44 · PDF complet | 979-10-231-2702-7 |
| Présentation · Reynald Abad, Jean-François Dunyach et François-Joseph Ruggiu | 979-10-231-2703-4 |
| Bibliographie chronologique des travaux de Jean-Pierre Poussou · Membres du Comité d'honneur · Membres du Comité scientifique · Liste des contributeurs | 979-10-231-2704-1 |
| I-1. Climat de crise en Bordelais au début du xiv ^e siècle: le conflit entre Bernard d'Escossan et les habitants de Langoiran · Jean-Bernard Marquette | 979-10-231-2705-8 |
| I-1. Permanence et renouvellement des oligarchies municipales: réflexions méthodologiques à partir de l'exemple de Villeneuve d'Agenais (1559-1789) · Laurent Coste | 979-10-231-2706-5 |
| I-1. Loin des yeux, loin du cœur? L'adieu d'Henri IV à ses États et à la Guyenne · Anne-Marie Cocula | 979-10-231-2707-2 |
| I-1. Voyages et routes des paysans, l'exemple du Rouergue en 1643 · Yves-Marie Bercé | 979-10-231-2708-9 |
| I-1. À la découverte de Bordeaux en 1659: l'abbé Le Laboureur et la marquise de Vardes · Jean-Paul Desaiève | 979-10-231-2709-6 |
| I-1. Balade dans les landes aux environs d'Arcachon: la seigneurie de Salles au temps de Louis XIV · Caroline Le Mao | 979-10-231-2710-2 |
| I-1. Confréries religieuses et contrôle clérical dans le diocèse de Bordeaux (xvii ^e -xviii ^e siècles) · Éric Suire | 979-10-231-2711-9 |
| I-1. Les femmes dans la société labourdine (xviii ^e -xix ^e siècles) · Josette Pontet | 979-10-231-2712-6 |
| I-1. Bordelais et Aquitains face aux inondations à la fin du xviii ^e siècle · René Favier | 979-10-231-2713-3 |
| I-1. La crise du printemps 1789 en Dordogne · Guy Mandon | 979-10-231-2714-0 |
| I-1. Gradignan, « une belle et bonne paroisse du Bordelais » du Concordat à Vatican II · Philippe Loupès | 979-10-231-2715-7 |
| I-1. Un front pionnier nobiliaire dans les landes girondines: la Compagnie agricole et industrielle d'Arcachon (1837-1846) · Roger Baurly | 979-10-231-2716-4 |
| I-1. Le fabuleux destin du duc de Gironville · Marguerite Figeac-Monthus | 979-10-231-2717-1 |
| I-1. Les professeurs de la faculté des Lettres de Bordeaux de 1914 à 1968: / esquisse de portrait de groupe · Bernard Lachaise | 979-10-231-2718-8 |
| I-1. Les communes d'Agenais et leurs jumelages · Philippe Roudié | 979-10-231-2719-5 |
| I-2. Les politiques amérindiennes de Henri IV · Éric Thierry | 979-10-231-2720-1 |
| I-2. Pierre du Gua de Mons et Samuel de Champlain · John Francis Bosher | 979-10-231-2721-8 |
| I-2. Insertion, intégration et réussites dans une société créole d'Ancien Régime: les Aquitains à Saint-Domingue au xviii ^e siècle · Jacques de Cauna | 979-10-231-2722-5 |
| I-2. Les Choiseul et les Irlandais de leur entourage · Louis M. Cullen | 979-10-231-2723-2 |
| I-2. Un suicide nobiliaire? Les officiers français et le legs de l'Indépendance américaine · William Doyle | 979-10-231-2724-9 |
| I-2. L'excentrique et la richesse des nations. Considérations biographiques sur William Playfair (1759-1823) · Jean-François Dunyach | 979-10-231-2725-6 |
| I-2. Le ministère Shelburne et la réforme de la Constitution britannique · Edmond Dziembowski | 979-10-231-2726-3 |
| I-2. Charles Baert, un Français à la découverte des Îles britanniques en 1786-1787 · René Leboutte | 979-10-231-2727-0 |
| I-2. La stratégie alarmiste d'Edmund Burke: le jeu sur les destinataires dans les <i>Reflections on the Revolution in France</i> et <i>An Appeal from the New to the Old Whigs</i> · Norbert Col | 979-10-231-2728-7 |
| I-2. John Sweeny (1773-1844), des Irlandais à la Légion irlandaise · Pierre Gouhier | 979-10-231-2729-4 |
| I-2. Négoco et plantation au xix ^e siècle en Martinique · Paul Butel | 979-10-231-2730-0 |
| I-2. L' <i>Historical Manuscripts Commission</i> . La difficile naissance d'une institution vouée à l'Histoire dans la Grande-Bretagne de Palmerston et de Gladstone · François-Joseph Ruggiu | 979-10-231-2731-7 |

| Article | ISBN |
|---|-------------------|
| I-2. Le regard de la presse anglaise sur les pratiques démocratiques et institutionnelles / en France aux débuts de la III ^e République · Pauline Piettre | 979-10-231-2732-4 |
| I-2. Archives et histoire du Canada : bilan d'une présence en France · Raymonde Litalien | 979-10-231-2733-1 |
| I-3. Marco Polo et la mer : les navires vus en Orient · Philippe Ménard | 979-10-231-2734-8 |
| I-3. Monsieur Vincent, aumônier général des galères · Marie-Christine Varachaud | 979-10-231-2735-5 |
| I-3. Les saluts des galères de France au temps de Louis XIV · André Zysberg | 979-10-231-2736-2 |
| I-3. Les hôpitaux de marine anglais et la nouvelle architecture de la santé au XVIII ^e siècle · Jacques Carré | 979-10-231-2737-9 |
| I-3. Armements et capitaines corsaires en Méditerranée sous l'Empire : / premiers éléments d'une recherche · Patrick Villiers | 979-10-231-2738-6 |
| I-3. <i>Rule Britannia, Rule the Waves</i> . La situation navale après Trafalgar (1805-1807) · Olivier Chaline | 979-10-231-2739-3 |
| I-3. La traite négrière sous la Restauration : à bord du <i>Jeune Louis</i> de Nantes · Alan Forrest | 979-10-231-2740-9 |
| I-3. Des raisons de l'abandon du projet de débarquement allemand en Angleterre... ou le dessous des cartes · Jean Meyer | 979-10-231-2741-6 |
| I-3. L'étrange destin des archives Maurepas · Denis Lieppe | 979-10-231-2742-3 |
| I-3. Est-il possible de dissiper l'inconstance des Français vis-à-vis de la mer? · Christian Buchet | 979-10-231-2743-0 |
| II-4. <i>Le poussou</i> et le poinçon : tonnellerie et métrologie du XIV ^e au XVII ^e siècle · Paul Delsalle | 979-10-231-2744-7 |
| II-4. <i>The Tortoise and the Hare: Economic Growth in Britain and the Netherlands, c. 1500-1800</i> · Cormac O'Grada | 979-10-231-2745-4 |
| II-4. La décadence rurale italienne du XVII ^e siècle : histoire économique, comportements sociaux et niveaux de vie · Gregory Hanlon | 979-10-231-2746-1 |
| II-4. Le commerce des « classiques » littéraires à Paris dans la deuxième moitié du XVIII ^e siècle · C. E. J. Caldicott | 979-10-231-2747-8 |
| II-4. Les actionnaires de la première Compagnie française des Indes orientales, 1664-1684 · Philippe Haudrère | 979-10-231-2748-5 |
| II-4. Un écrit inédit de Vauban : l'état des commerces strasbourgeois · Jean-Pierre Kintz | 979-10-231-2749-2 |
| II-4. La boucherie rurale en Basse-Normandie au XVIII ^e siècle : / l'exemple de Colleville et de Cheux · Jean-Marie Vallez | 979-10-231-2750-8 |
| II-4. Les moulins à eau et la production des farines à Nantes au XVIII ^e siècle · Guy Saupin | 979-10-231-2751-5 |
| II-4. Commerce colonial et développement économique en France au XVIII ^e siècle · Olivier Pétré-Grenouilleau | 979-10-231-2752-2 |
| II-4. Autour de la Bourse de Paris au XVIII ^e siècle : Claude Roques, « agent de change, banquier et intéressé dans les affaires du roi » · T. J. A. Le Goff | 979-10-231-2753-9 |
| II-4. L'apiculture au royaume de Murcie à la fin de l'Ancien Régime · Guy Lemeunier | 979-10-231-2754-6 |
| II-4. Le modèle agricole anglais : la fin d'un mythe? · Nadine Vivier | 979-10-231-2755-3 |
| II-4. Des illusions de l'économie-nation à l'exploitation d'opportunités discrètes : / la minéro-métallurgie espagnole et le marché intérieur au XIX ^e siècle · Gérard Chastagnaret | 979-10-231-2756-0 |
| II-4. Essai d'appréciation organoleptique du champagne élaboré au XIX ^e siècle · Claire Desbois-Thibault | 979-10-231-2757-7 |
| II-4. L'unification économique de l'Europe, deux voies pour un même projet? · Éric Bussière | 979-10-231-2758-4 |
| II-5. Le mariage dans les registres paroissiaux bisontins au XVII ^e siècle · Maurice Gresset | 979-10-231-2759-1 |

| Article | ISBN |
|--|-------------------|
| II-5. Endogamie et mobilité matrimoniale dans une communauté alpine: / Bagnes (Valais), 1650-1900 · Alfred Perrenoud | 979-10-231-2760-7 |
| II-5. Densités et taille moyenne des ménages dans le département du Nord en 1806 · Philippe Guignet | 979-10-231-2761-4 |
| II-5. Activité et mobilité: lieux de naissance des vexinois au recensement de 1911 · Jacques Dupâquier | 979-10-231-2762-1 |
| II-5. <i>Melting pot</i> ou <i>salad bowl</i> : le fragile équilibre de la société pluriethnique du cinquantième État des États-Unis, les îles Hawaii · Christian Huetz de Lempis | 979-10-231-2763-8 |
| II-5. Le mariage clandestin d'une fille d'Arnaud de Ferron · Michel Nassiet | 979-10-231-2764-5 |
| II-5. Deux ou trois choses que je sais d'elles: une approche des relations amoureuses dans la société traditionnelle (vers 1700-1830) · Jean-Pierre Bardet | 979-10-231-2765-2 |
| II-5. L'abbé Grégoire et la question du mariage des prêtres sous la Révolution française · Agnès Walch | 979-10-231-2766-9 |
| II-5. Le monde méconnu des « pauvres honnêtes ». Neuf cents petits prébendés lillois en 1693 · Alain Lottin | 979-10-231-2767-6 |
| II-5. Les enfants trouvés de l'hospice Saint-Charles d'Amiens au tournant des XVIII ^e et XIX ^e siècles · Scarlett Beauvalet-Boutouyrie | 979-10-231-2768-3 |
| II-5. À propos de la communauté et du pays sous l'Ancien Régime: la difficulté d'être milicien en lyonnais · Jean-Pierre Gutton | 979-10-231-2769-0 |
| II-5. Vitesse et durée des voyages à la fin de l'Ancien Régime. Distances et temps, centralité et décentralité · Anne Radeff | 979-10-231-2770-6 |
| II-5. Boisson et diversité culturelle en Amérique du Sud · Alain Huetz de Lempis | 979-10-231-2771-3 |
| II-5. L'évolution de l'alimentation des Parisiens au cours du XX ^e siècle · Jean Bastié | 979-10-231-2772-0 |
| II-5. Mutations et enjeux en forêt de Soignes dans les années 1900 · Andrée Corvol | 979-10-231-2773-7 |
| II-5. La <i>trizna</i> ou les jeux entre les vivants et les morts chez les Slaves de l'Est · Francis Conte | 979-10-231-2774-4 |
| II-6. Les espaces de travail des avocats et magistrats parisiens du XVII ^e siècle · Marie Houlemare | 979-10-231-2775-1 |
| II-6. Sopron, petite ville hongroise à l'Âge classique · Jean Bérenger | 979-10-231-2776-8 |
| II-6. Les mutations de l'habitat urbain au tournant du XVIII ^e siècle: le recul des maisons de bois à Lille (1670-1730) · Sylvain Vigneron | 979-10-231-2777-5 |
| II-6. Du vin sous les voûtes. Formes et usages de caves parisiennes au siècle des Lumières · Youri Carbonnier | 979-10-231-2778-2 |
| II-6. La boutique parisienne et ses réseaux au XVIII ^e siècle: clientèle, crédit, territoire · Natacha Coquery | 979-10-231-2779-9 |
| II-6. Administration des villes et généraux de paroisses au XVIII ^e siècle · Claude Nières | 979-10-231-2780-5 |
| II-6. Un tableau de la société sagienne dans la seconde moitié du XVIII ^e siècle · René Plessix | 979-10-231-2781-2 |
| II-6. Montésquieu et la fascination des villes italiennes · Laurent Versini | 979-10-231-2782-9 |
| II-6. Aux origines de l'Hôpital Beaujon: Jean-Nicolas Beaujon, financier philanthrope de l'Ancien Régime finissant · Charles Frostin | 979-10-231-2783-6 |
| II-6. Le séisme d'Alep en 1822 · Thomas Riis | 979-10-231-2784-3 |
| II-6. La station balnéaire, une « invention » du XIX ^e siècle · Claude Mignot | 979-10-231-2785-0 |
| II-6. L'eau potable et l'assainissement: le cheminement hygiéniste dans les villes du nord de l'Espagne au XIX ^e siècle · Alexandre Fernandez | 979-10-231-2786-7 |
| II-6. « À bas les murailles! » Le débat sur le dérasement des fortifications dans les villes espagnoles (XIX ^e -début XX ^e siècle) · Xavier Huetz de Lempis | 979-10-231-2787-4 |
| II-6. La ville américaine au temps de la Frontière: la naissance des sociétés urbaines dans l'Ouest au XIX ^e siècle · Hélène Harter | 979-10-231-2788-1 |
| II-6. Crime, mobilité sociale et mobilité géographique dans les villes britanniques et américaines, XIX ^e -XX ^e siècles · Philippe Chassaing | 979-10-231-2789-8 |

| Article | ISBN |
|--|-------------------|
| III-7. Le duché-pairie de Guise · Jean Gallet | 979-10-231-2790-4 |
| III-7. La dernière régence de Catherine de Médicis (30 mai-5 septembre 1574) · Bernard Barbiche | 979-10-231-2791-1 |
| III-7. La part du sang dans un mythe historique: Henri IV · Christian Desplat | 979-10-231-2792-8 |
| III-7. Réflexions historiographiques sur l'analyse des mouvements sociaux au XVII ^e siècle en France: leur sens politique · René Souriac | 979-10-231-2793-5 |
| III-7. Rumeurs de « galanterie » et « méchant complot » à la Cour de Monsieur: stratégies épistolaires de Madame Palatine (1680) · Xavier Le Person | 979-10-231-2794-2 |
| III-7. La création de la noblesse militaire (1750): les enjeux d'une réforme en trompe-l'œil · Laurent Bourquin | 979-10-231-2795-9 |
| III-7. Un singulier écho de l'attentat de Damiens: l'agression simulée par Du Truche de La Chaux le 6 janvier 1762 · Reynald Abad | 979-10-231-2796-6 |
| III-7. Un prince des Lumières: Louis-François de Bourbon-Conti (1717-1776) · François-Charles Mougel | 979-10-231-2797-3 |
| III-7. L'année 1789 à Thouars, d'après le régisseur du duché · Jean-François Labourdette | 979-10-231-2798-0 |
| III-7. Le pardon de Bonchamps · Alain Gérard | 979-10-231-2799-7 |
| III-7. La chute de la République thermidorienne (1795-1797) · Patrice Gueniffey | 979-10-231-2800-0 |
| III-7. Alexandre de Laborde ou le château réinventé, entre nostalgie de l'Ancien Régime et rêverie romantique · Michel Figeac | 979-10-231-2801-7 |
| III-7. Un drame électoral sous le Second Empire: l'élection de la troisième circonscription de l'Aveyron en 1869 · Éric Anceau | 979-10-231-2802-4 |
| III-7. « Referendum: en direct avec le Président » (14 avril 2005). Une rencontre manquée avec les Français? · Françoise Boursin | 979-10-231-2803-1 |
| III-8. Les richesses d'Italie. Une description française des États italiens et de leurs revenus à la fin du règne de Charles VIII · Alain Tallon | 979-10-231-2804-8 |
| III-8. La Lorraine et la France au temps de Richelieu: les substrats de l'enjeu diplomatique et stratégique · Marie-Catherine Vignal-Souleyreau | 979-10-231-2805-5 |
| III-8. À quoi travaillaient les ambassadeurs de Louis XIV? · Lucien Bély | 979-10-231-2806-2 |
| III-8. Diplomates européens et parlementaires anglais dans le Londres de la fin du XVII ^e siècle · Stéphane Jettot | 979-10-231-2807-9 |
| III-8. Catherine II vue par la diplomatie française · Anne Mézin | 979-10-231-2808-6 |
| III-8. Malte et la Grande-Bretagne: d'une tactique militaire à une stratégie économique · Xavier Labat Saint Vincent | 979-10-231-2809-3 |
| III-8. La Prusse et les traités de Presbourg (1805) et de Tilsit (1807) · Klaus Malettke | 979-10-231-2810-9 |
| III-8. Le Grand-Duché de Luxembourg, pièce majeure de la politique britannique de <i>containment</i> de la France (1815-1866) · Frédéric Laux | 979-10-231-2811-6 |
| III-8. Valéry Giscard d'Estaing et un château en Pologne · Georges-Henri Soutou | 979-10-231-2812-3 |
| III-9. Abbayes, couvents et monastères dans l'espace urbain des cités de l'Europe moderne · Dominique Dinét | 979-10-231-2813-0 |
| III-9. Diversité et ambiguïté des refuges dans les villes de l'époque moderne · Marie-Claude Dinét-Lecomte | 979-10-231-2814-7 |
| III-9. La partition du diocèse de Théroutanne, 1559-1561 · Gilles Deregnacourt | 979-10-231-2815-4 |
| III-9. La croix et le croissant. Le soulèvement morisque (1568-1570) · Jean-Paul Le Flem | 979-10-231-2816-1 |
| III-9. L'orgue et son caractère dans la liturgie en France et en Espagne au temps de la Contre-Réforme · Marie-Bernadette Dufourcet Hakim | 979-10-231-2817-8 |
| III-9. L'affirmation de la facture d'orgues à Madrid sous les Habsbourg. / Le lignage de Ávila y Salazar (1581-1703) · Louis Jambou | 979-10-231-2818-5 |
| III-9. Un dialogue qui n'eut pas lieu. Sur Bossuet et l'Angleterre · Jean-Louis Quantin | 979-10-231-2819-2 |

| Article | ISBN |
|---|--------------------------|
| III-9. Création ou déplacement d'une communauté protestante au XVIII ^e siècle : / l'Église de Gaubert dans le Dunois · Didier Boisson | 979-10-231-2820-8 |
| III-9. La chapelle de l'ambassade de Hollande à Paris au XVIII ^e siècle, instrument du maintien du culte réformé à l'époque du Désert · Gwenaëlle Léonus-Lieppe | 979-10-231-2821-5 |
| III-9. Les protestants alsaciens face à la guerre et à la paix sous la Révolution et sous l'Empire · Bernard Vogler | 979-10-231-2822-2 |
| III-9. La pratique missionnaire de la Société de Marie en Océanie (1837-1886). / D'une approche faussement anthropologique à la constitution d'une missiologie catholique pragmatique · Frédéric Angleviel | 979-10-231-2823-9 |
| III-9. Intérêts, limites et problèmes méthodologiques dans l'utilisation des sources missionnaires pour écrire l'histoire polynésienne · Claire Laux | 979-10-231-2824-6 |
| III-10. Vie sauvage, vie sociale dans la maison grecque : / la présence de Dionysos sur les mosaïques hellénistiques · Anne-Marie Guimier-Sorbets | 979-10-231-2825-3 |
| III-10. L'ordre inverse: sur un type d'énoncés des écrivains latins tardifs · Jean-Claude Fredouille | 979-10-231-2826-0 |
| III-10. Le Jardin du <i>Décameron</i> · Catherine Guimbard | 979-10-231-2827-7 |
| III-10. Le théâtre scolaire aux XVI ^e et XVII ^e siècles · Édith Weber | 979-10-231-2828-4 |
| III-10. Du <i>studiolo</i> au cabinet: l'art d'habiter entre histoire de l'art et anthropologie sociale · Alain Mérot | 979-10-231-2829-1 |
| III-10. La révolution de l'opéra · Étienne Broglin | 979-10-231-2830-7 |
| III-10. Note sur un dessin inédit de Victor Louis pour le palais royal de Varsovie · Christian Taillard | 979-10-231-2831-4 |
| III-10. Hogarth en France, du XVIII ^e au XX ^e siècle · Barthélémy Jobert | 979-10-231-2832-1 |
| III-10. Science et protestantisme: le cas de Georges Cuvier · Louis Châtellier | 979-10-231-2833-8 |
| III-10. Pour réparer une vilaine calomnie de Baudelaire: Brillat-Savarin et le vin · Jean-Robert Pitte | 979-10-231-2834-5 |
| III-10. Prosper, Eugénie et Biarritz · Xavier Darcos | 979-10-231-2835-2 |
| III-10. Jacques Levainville (1869-1932), in the borderland of Geography and History · Hugh Clout | 979-10-231-2836-9 |
| III-10. Esquisse pour une définition de l'œuvre d'art · Nicolas Grimaldi | 979-10-231-2837-6 |
| III-10. Quelques remarques concernant l'étude du dessin · Pierre Rosenberg | 979-10-231-2838-3 |

LES PASSIONS D'UN HISTORIEN



Centre Roland Mousnier
collection dirigée par Dominique Barjot et Lucien Bély

Dernières parutions

*La Société de construction des Batignolles.
Des origines à la Première Guerre mondiale
(1846-1914)*
Rang-Ri Park-Barjot

Transferts de technologies en Méditerranée
Michèle Merger (dir.)

*Industrie et politique
en Europe occidentale et aux États-Unis
(XIX^e et XX^e siècles)*
Olivier Dard, Didier Musiedlak,
Éric Anceau, Jean Garrigues,
Dominique Barjot (dir.)

Maisons parisiennes des Lumières
Youri Carbone

*Les idées passent-elles la Manche ?
Savoirs, représentations, pratiques
(France-Angleterre, X^e-XX^e siècles)*
Jean-Philippe Genet &
François-Joseph Ruggiu (dir.)

*Les Sociétés urbaines au XVII^e siècle.
Angleterre, France, Espagne*
Jean-Pierre Poussou (dir.)

Noms et destins des Sans Famille
Jean-Pierre Bardet & Guy Brunet (dir.)

*L'Individu et la famille dans les sociétés
urbaines anglaise et française (1720-1780)*
François-Joseph Ruggiu

*Les Orphelins de Paris.
Enfants et assistance aux XVI-XVIII^e siècles*
Isabelle Robin-Romero

Les Préfets de Gambetta
Vincent Wright

*Le Prince et la République
Historiographie, pouvoirs et société
dans la Florence des Médicis au XVII^e siècle*
Caroline Callard

*Histoire des familles, des démographies
et des comportements*
En hommage à Jean-Pierre Bardet
Jean-Pierre Poussou &
Isabelle Robin-Romero (dir.)

La Voirie bordelaise au XIX^e siècle
Sylvain Schoonbaert

*Fortuna. Usages politiques d'une allégorie
morale à la Renaissance*
Florence Buttay-Jutier

*Des paysans attachés à la terre ?
Familles, marchés et patrimoine
dans la région de Vernon (1750-1830)*
Fabrice Boudjaaba

*La Défense du travail national ?
L'incidence du protectionnisme
sur l'industrie en Europe (1870-1914)*
Jean-Pierre Dormois

*L'Informatique en France
de la seconde guerre mondiale au Plan Calcul,
L'émergence d'une science*
Pierre-Éric Mounier-Kuhn

*In Nature We Trust
Les paysages anglais à l'ère industrielle*
Charles-François Mathis

Les passions d'un historien

Mélanges en l'honneur
de Jean-Pierre Poussou



Comité éditorial :
Reynal Abad, Jean-Pierre Bardet, Jean-François Dunyach
et François-Joseph Ruggiu

Avec la collaboration
de François de Noirfontaine et Yves Perret-Gentil

Ouvrage publié avec le concours du Centre Roland Mousnier,
de l'Institut de recherche sur les civilisations de l'Occident moderne
et de l'École doctorale II de l'université Paris-Sorbonne

Les SUP, anciennement PUPS, sont un service général
de la faculté des Lettres de Sorbonne Université

© Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2010
ISBN de la version papier : 978-2-84050-724-6

© Sorbonne Université Presses, 2022

Maquette et réalisation : Compo-Méca s.a.r.l. (64990 Mouguerre)
d'après le graphisme de Patrick Van Dieren

Adaptation numérique : Emmanuel Marc Dubois/3d2s

SUP

Maison de la Recherche
Université Paris-Sorbonne
28, rue Serpente
75006 Paris

sup@sorbonne-universite.fr

<https://sup.sorbonne-universite.fr>

Tél. (33) 01 53 10 57 60

TROISIÈME PARTIE

Toutes les Histoires

CHAPITRE 9

Sous le signe de la Croix

LA CHAPELLE DE L'AMBASSADE DE HOLLANDE À PARIS
AU XVIII^e SIÈCLE,
INSTRUMENT DU MAINTIEN DU CULTE RÉFORMÉ
À L'ÉPOQUE DU DÉSERT

Gwenaëlle Léonus-Lieppe

De la Révocation de l'édit de Nantes à l'édit de tolérance, un nombre méconnu de protestants demeure à Paris¹. En dépit du ralliement massif de façade des nouveaux convertis et malgré les départs pour les pays du Refuge, une population hétérogène, sans cesse renouvelée par l'arrivée de provinciaux et d'étrangers, perpétue la tradition d'une présence protestante dans Paris tout au long du dernier siècle de l'Ancien Régime. La période dite du Désert y prend une tonalité particulière du fait de la présence des chapelles d'ambassades de pays protestants, où sont célébrés à l'abri de l'immunité diplomatique des cultes non catholiques. Les luthériens de Paris qui fréquentaient les chapelles des légations suédoise et danoise sont désormais mieux connus grâce aux travaux de Janine Driancourt-Girod². S'ils n'excluent pas de recourir parfois aux prêches de la Confession d'Augsbourg, qui s'adressent essentiellement aux protestants de langue allemande, c'est surtout au culte de la chapelle de l'ambassade de Hollande que les réformés français sont plus particulièrement assidus, avant même la Révocation. Une confession de foi, une discipline et une langue très proches unissent les Églises réformées françaises et wallonnes³.

- 1 On estime entre 8 et 10 000 le nombre de calvinistes à Paris au moment de la Révocation. Selon les estimations rassemblées en 1803-1804 par Rabaud-Dupui, il y en aurait alors 18 000. En 1814-1817, l'enquête faite auprès des consistoires par le gouvernement avance les chiffres de 20 à 25 000 protestants. En 1819-1820, les statistiques du préfet de Paris tablent sur 33 000 protestants dont 10 000 luthériens. Daniel Robert, *Les Églises réformées en France (1800-1830)*, Paris, PUF, 1961, annexe statistique.
- 2 *Les Luthériens à Paris du début du xvi^e au début du xix^e siècles*, thèse de doctorat d'Histoire, université Paris-Sorbonne, 1990 ; *L'Insolite Histoire des luthériens de Paris de Louis XIII à Napoléon*, Paris, Albin Michel, 1992.
- 3 La Confession de foi de Guy de Brès, rédigée en 1561, ainsi que l'organisation ecclésiastique des Églises wallonnes, s'inspiraient directement de celles des Églises réformées françaises, toutes deux conçues sur le modèle genevois. Le refuge wallon de la fin du xvi^e siècle eut pour effet une rapide scission de l'Église réformée des Pays-Bas en deux groupes linguistiques, parmi lesquels les Églises wallonnes, restées francophones jusqu'à nos jours. La chapelle

Après 1685 les protestants qui continuent de fréquenter le culte des ambassadeurs des Provinces-Unies enfreignent les lois du royaume. L'étude de cette chapelle dépasse dès lors celle d'un simple culte privé. Par son existence, par la complaisance ou la bienveillance des plénipotentiaires et le zèle de ses desservants, ce culte devient l'instrument ou le vecteur du maintien d'une expression religieuse des calvinistes de Paris. Il permet de sortir de la *devotio privata* dans laquelle l'édit de Fontainebleau voulait enfermer voire étouffer les pratiques religieuses des réformés. La chapelle offre aux protestants de Paris un exercice stable, régulier et collectif du culte encadré par des pasteurs. Elle perpétue l'administration de la Cène, l'enseignement du catéchisme, etc. Elle permet le maintien d'une organisation ecclésiale *a minima* grâce à un consistoire composé en partie de Parisiens. Par les secours spirituels et matériels qu'elle prodigue, la chapelle ne suffit certes pas à pallier la désorganisation de la communauté qu'a engendrée la disparition de l'Église de Charenton, mais elle comble un vide auquel sont confrontés les protestants depuis l'expulsion des pasteurs. Lieu de sociabilité où peuvent s'exprimer des sentiments d'appartenance à une même communauté de croyants, la chapelle a probablement empêché qu'une certaine identité propre aux réformés ne se dissolve au cours du XVIII^e siècle, forte il est vrai de l'apport perpétuel d'éléments exogènes. Suisses et Genevois marquent le protestantisme parisien de leur empreinte. La chapelle de l'ambassade de Hollande permet aux protestants de Paris de traverser le Désert, non plus aisément, mais dans un isolement moindre que leurs coreligionnaires de certaines régions septentrionales du royaume, restées longtemps en marge des visites des missionnaires sous la Croix et du mouvement essentiellement méridional du redressement des Églises. À bien des égards, l'Église réformée qui renaît à Paris dans les années 1788-1789 lui est redevable. Paul-Henri Marron incarne symboliquement cette filiation, étant à la fois l'un des derniers aumôniers ayant officié à la chapelle et le premier pasteur élu de l'Église de Paris.

Rares sont les documents qui permettent d'écrire l'histoire des calvinistes à Paris au XVIII^e siècle. L'existence et le rôle de la chapelle de l'ambassade de Hollande n'en ont que plus d'intérêt. Notre connaissance repose sur un éventail de sources, qui éclairent plus spécifiquement ou mettent plus particulièrement l'accent sur

anglicane fut également un asile pour les calvinistes après la Révocation, le prêche se fit un temps en français. Jacques Grès-Gayer, « Le culte de l'ambassade d'Angleterre à Paris au début de la Régence (1715-1720) », *Bulletin de la société de l'histoire du protestantisme français* [désormais *BSHPF*], 1984, t. CXXX, p. 29-46 ; *id.*, « 1715-1720, les admissions dans la communauté anglicane de Paris », *BSHPF*, 1985, t. CXXXI, p. 379-404 ; Emmanuel-Orentin Douen, *La Révocation de l'édit de Nantes à Paris*, Paris, Fischbacher, 1894, t. II, chap. XXVII. Les ambassadeurs Portland, Stairs et Sutton avaient favorisé la célébration du culte en français au prêche d'Angleterre. Lorsque Walpole se départit de cette habitude, l'ambassadeur hollandais Hop s'en plaignit à l'archevêque de Canterbury.

certaines de ses activités et celles des aumôniers qui la desservent. Parce qu'elle était un objet sensible de litiges entre les autorités royales et des ambassadeurs soucieux du respect de leurs prérogatives et de leur immunité, la fréquentation de la chapelle suscita un intérêt permanent. La surveillance dont elle est l'objet témoigne de l'ampleur de cette fréquentation, du moins du sentiment d'inquiétude récurrent qu'engendre l'assiduité au prêche d'un nombre non négligeable de Parisiens tout au long du XVIII^e siècle. Outre cet angle répressif, notre connaissance de la chapelle repose essentiellement sur les registres de communiant et catéchumènes tenus par les aumôniers. Ils offrent un regard croisé sur la réalité de cette fréquentation, sur l'éclectisme des fidèles, son évolution au cours du siècle.

UNE CHAPELLE SOUS SURVEILLANCE OU LA FRÉQUENTATION VUE PAR LA POLICE DE PARIS

Après 1685, la chapelle de l'ambassade de Hollande à Paris, tout comme ses homologues luthériennes, anglicane, et celle de l'ambassade du Brandebourg, devient un lieu d'asile spirituel. Nous ne reviendrons pas dans cette contribution sur les secours matériels immédiats que certains ambassadeurs des princes protestants mirent à la disposition des huguenots désireux de quitter le royaume. Au lendemain de la Révocation, l'ambassadeur Starrenburg⁴ continue officieusement d'ouvrir son prêche aux protestants, provoquant la réaction de la Cour :

Lundi dernier sont venus à l'hôtel de vos HH. PP. MM. les Introduceurs des Ambassadeurs de Bonneuil et Girant, qui m'ont dit de la part du Roi que Sa Majesté désirait que les prédications faites à l'hôtel de vos HH. PP. aient lieu en langue hollandaise, et que Sa Majesté ferait défense à tous ses sujets d'aller dans les maisons des Ministres étrangers assister au prêche ou à quelque autre exercice du culte. J'ai répondu auxdits Seigneurs que, quant au premier point, je pouvais leur dire que les prédications faites à l'hôtel de vos HH. PP. avaient toujours eu lieu en langue hollandaise, et que je n'avais pas d'autres ordres, sinon de les faire continuer dans la même langue ; que, quant au second point, je pensais que la chose ne concernait ni moi, ni les autres Ministres étrangers, et que le Roi pouvait donner à ces sujets tels ordres que bon lui semblerait ; enfin, que je donnerais connaissance à vos HH. PP. de ce qu'ils venaient de me dire. Les dits Seigneurs Introduceurs sont allés faire la même notification aux Ministres de Suède, de Danemark et de Brandebourg⁵.

4 Guillaume de Wassenauer Starrenburg, ambassadeur ordinaire en poste à Paris entre 1680 et 1688.

5 Lettre du 30 novembre 1685, citée par P.-J. Buyskes, « Extraits de la correspondance des ambassadeurs des Provinces-Unies à la Cour de France de 1680 à 1725 », *Bulletin de la Commission de l'histoire des Églises wallonnes*, t. V, 1891, p. 156-189, 281-348, 372-401.

Suite à cet avertissement, une ordonnance de police du 3 décembre 1685 fait défense aux habitants de Paris qui étaient encore de la R.P.R d'assister aux exercices qui se faisaient dans les maisons des ambassadeurs et des autres ministres des puissances étrangères⁶. Le 14 janvier 1686, le lieutenant général de police La Reynie reçoit l'ordre d'empêcher ce type d'assemblées⁷.

Guillaume Wassenauer est doublement accusé par Versailles d'ouvrir sa chapelle aux réformés du royaume et d'y proposer un prêche en français. Il ne faudrait pas se laisser égarer par sa lettre aux États généraux. Il masque une pratique connue des autorités et largement usitée sous le régime de l'Édit. Les réformés de Charenton fréquentaient non seulement le culte, fait en français, mais participaient encore à l'organisation liturgique de la chapelle comme lecteurs et faisaient fonction d'anciens du consistoire⁸. Les pasteurs de renom et notamment ceux de Charenton prêchaient ponctuellement à l'invitation de l'ambassadeur. Au moment de la Révocation, l'aumônier de la chapelle est un huguenot originaire de Montpellier, André Forestier, dont la famille s'installa à La Haye et qui fit ses études de théologie à l'université de Groningue. Il fut consacré lors d'un synode des églises de Sud-Hollande en 1673 ou 1674 et déclaré callable parmi les églises wallonnes des Provinces-unies⁹. Les États généraux ne sont certainement pas dupes de la réponse de leur ambassadeur. Celui-ci pouvait choisir son aumônier, mais les candidatures restaient soumises à leur validation. Jusqu'à la fin du siècle, la plupart des chapelains qui officient à Paris sont francophones, issus ou approuvés par la compagnie des pasteurs wallons. Les modalités d'élection semblent immuables au cours du siècle¹⁰.

1588

6 Élie Benoit, *Histoire de l'édit de Nantes, contenant les choses les plus remarquables qui se sont passées en France, avant et après sa publication, à l'occasion de la diversité des religions...*, Delft, A. Berman, 1693-1695, 3 t. en 5 vol., vol. V, p. 873 ; Isambert et Decrusy, *Recueil général des anciennes lois françaises*, t. XIX, 1672-1686, Paris, Plon Frères, s.d., p. 536.

7 Archives nationales [désormais AN], O¹ 30, cité par Emmanuel-Orentin Douen, *La Révocation...*, *op. cit.*, t. II, chap. XXVII.

8 *Correspondance administrative sous le règne de Louis XIV*, éd. Georges-Bernard Depping, Paris, Imprimerie nationale, 1850-1852, 4 vol., t. IV, p. 371 ; AN, O¹ 28, cité par Emmanuel-Orentin Douen, *La Révocation...*, *op. cit.*, t. II, chap. XXVII.

9 Bibliothèque du protestantisme français [désormais BPF], Ms 1018, synode de Bois-le-Duc, mars 1675, art. IX.

10 En 1783, dans une lettre au synode du Bas-Languedoc, Paul Rabaut, pasteur de Nîmes, indique la manière dont étaient encore choisis les chapelains à la fin du siècle : « Des seigneurs hollandais se trouvant à Nîmes firent connaissance avec mon fils, et l'un d'eux le sollicita de la manière la plus pressante à demander la place vacante par la mort de M. Duvoisin. En conséquence l'on fit quelques tentatives, et sur la réponse que fit l'écuyer de Monseigneur l'ambassadeur de Hollande à Paris, que pour occuper ce poste il fallait être membre du synode de Hollande, mon fils se le tient pour dit et ne fit plus de démarche », Paul Rabaut, *Ses lettres à divers (1744-1794)*, éd. Charles Dardier, Paris, Grassart, 1892, 2 vol., t. II, p. 326-330 et 332 ; BPF, Ms. 318, collection Coquerel, Papiers Paul Rabaut, t. III G, Correspondance 1783-1790, fol. 26, 12 mars 1783.

Les candidats devaient être membres du synode des Églises wallonnes, dont la langue officielle était le français¹¹. Leur nomination était enregistrée lors des synodes de ces Églises.

André Forestier, au service de la chapelle depuis 1680, abjure devant le roi à Versailles en 1685¹². Son successeur Jacob Gallé, né à Zieriksee en Zélande, fils de pasteur, aurait été ministre des Églises réformées de France avant la Révocation, puis appelé par les États généraux pour officier chez leur ambassadeur à Paris en 1686¹³. Il ne circonscrit pas ses activités à la chapelle de l'ambassade, mais fait office de pasteur sous la Croix auprès de ses coreligionnaires dans l'étendue et hors de Paris. Il y préside de petites assemblées clandestines. Colbert de Croissy s'en plaint auprès du marquis de Seignelay dans une lettre du 8 septembre 1687 :

Le roi ayant été informé que le ministre de l'ambassade de Hollande va souvent chez Mme d'Heucourt, qu'il s'y fait quelque sorte d'assemblée de nouveaux catholiques, et qu'étant ensemble ils prennent des assignations pour se trouver en d'autres lieux et à la campagne, où, sous prétexte de promenade, il se rencontre un nombre considérable de personnes, qui confèrent avec ce ministre sur des matières de religion, Sa Majesté m'a ordonné de vous écrire de prendre ses ordres pour parler à l'ambassadeur, afin qu'il empêche la mauvaise conduite de son ministre à cet égard¹⁴.

Jacob Gallé demeure auprès de l'ambassadeur van Starrenburg jusqu'à son départ de Paris en novembre 1688, suite à la déclaration de guerre de Louis XIV à la Hollande. Il fut déclaré callable, c'est-à-dire membre, des Églises wallonnes lors du synode d'Utrecht, compte tenu de ses années de service comme aumônier à Paris¹⁵. La guerre de la Ligue d'Augsbourg inaugure

11 Quelques pasteurs suisses francophones furent nommés chapelains et agrégés aux membres des Églises wallonnes.

12 Selon Emmanuel-Orentin Douen, *La Révocation...*, *op. cit.*, mais en 1687, selon la notice d'Eugène et Émile Haag, *La France protestante ou vies des protestants français qui se sont fait un nom dans l'histoire*, 2^e éd., Paris, Fischbacher, 1877-1888, 6 vol., t. VI, p. 612-613. Forestier est l'auteur des *Justes raisons que les protestants ont eues de se retirer à l'Eglise romaine sous le règne de Louis-le-Grand*, Paris, Lambert Roulland, 1687.

13 BPF, Ms. 1018, synode de Rotterdam, août 1686, art. II.

14 *Correspondance administrative...*, *op. cit.*, t. IV, p. 409. Élisabeth Le Comte de Nonant, épouse de Louis de Saint-Delys, marquis d'Heucourt, est conduite au couvent de Port-Royal en vertu d'un ordre du 15 avril 1686 (BnF, Mss, fr. 7053, fol. 166). Lettre du marquis de Seignelay à l'archevêque de Paris : « Ce billet est pour vous donner avis que j'envoie à Monsieur de La Reynie les ordres du roi pour faire arrêter Madame d'Heucourt, et la conduire à l'abbaye de Port-Royal. C'est Madame de Maintenon qui l'a demandé au roi ». Elle abjure entre les mains de Guillaume Para, curé de la paroisse Saint-Michel de Saint-Denis, le 14 mai 1686 (Archives municipales de Saint-Denis, microfilm non coté).

15 BPF, Ms. 1018, synode d'Utrecht, avril 1689, art. XIII.

l'instabilité de l'existence de la chapelle, conditionnée par la présence d'une délégation diplomatique à Paris. Durant les périodes de conflit, les protestants parisiens étaient privés du recours à ce culte public et devaient se contenter des rares incursions de pasteurs du Désert et d'une dévotion domestique¹⁶. Tout au long du xviii^e siècle, une part de leur vie spirituelle est soumise à cette précarité. En 1789 encore, alors que l'on débat à Paris de la nécessité d'un lieu de culte pour les Français, Simonneau, commissaire au Châtelet, argumente en faveur de l'ouverture d'un oratoire, avançant l'argument de l'instabilité qu'offre la chapelle¹⁷.

Le rétablissement des relations diplomatiques après le traité de Ryswick permet l'arrivée d'un nouvel ambassadeur ordinaire, Conrad van Heemskerck, qui ouvre un culte en son hôtel et propose un candidat pour son service, Pierre Westermeulen, qui demeure en poste de mars 1698 à 1701 au cours d'une paix de courte durée¹⁸. Nicolas Schorer, quant à lui, semble avoir été le prédicateur de l'ambassadeur extraordinaire Guillaume d'Odik, député par les États généraux pour établir un nouveau tarif commercial. Sa mission accomplie, il quitte Paris en octobre 1698 avec son chapelain. Heemskerck est rappelé vers le milieu du mois de novembre 1701 après la conclusion de la Grande Alliance et part aussitôt pour les Provinces-Unies. La fin du xvii^e siècle et les premières années du xviii^e siècle ne sont guère propices à la stabilisation du culte. Il apparaît cependant que, lors des brèves périodes de paix entre la France et les Sept Provinces, les calvinistes de Paris retrouvent opportunément le chemin du prêche de l'ambassade. La surveillance de la police parisienne redouble dès 1698. Le 9 juin le roi ordonne à Torcy de parler à l'ambassadeur de Hollande afin qu'il cesse de recevoir à son culte des protestants mal convertis¹⁹. De nouvelles injonctions lui sont adressées le 29 avril 1699 : « Le roi fera parler de nouveau à M. l'ambassadeur d'Hollande, sur la liberté que son ministre

1590

16 Emmanuel-Orentin Douen, *Les Premiers Pasteurs du Désert (1685-1700)*, Paris, Grassart, 1879, 2 vol., t. I, *Les Confesseurs du Nord*.

17 « La ressource qu'offrent aux protestants de Paris les chapelles étrangères est absolument précaire et incertaine : qu'il plaise, par exemple, aux États généraux pour des raisons quelconques de rappeler leur ambassadeur, voilà plusieurs milliers de citoyens dérangés dans l'exercice de leur culte pour une durée de temps que l'on ne saurait déterminer », BPF, Ms. 326, fol. 176 r^o.

18 « Conrad van Heemskerck, nommé par vos HH. PP. ambassadeur extraordinaire à la Cour de France, où il doit emmener avec lui un pasteur, prie vos HH. PP. de vouloir bien députer quelques Seigneurs des Etats pour entendre N. Westermeulen, qui s'est présenté à lui avec la recommandation de la faculté de théologie de Leyde, et qui doit prêcher ici, dans l'église du cloître (Cloosterkerk), dimanche prochain à midi ; et s'il est jugé capable, de vouloir bien le nommer officiellement pour remplir cette charge ». P.-J. Buyskes, « Extraits de la correspondance... », art. cit.

19 Emmanuel-Orentin Douen, *La Révocation...*, *op. cit.*, t. II, chap. XXVII.

se donne d'attirer les sujets de Sa Majesté au prêche », et le même jour, le roi s'adresse à Torcy en ces termes :

Nonobstant les ordres que M. l'ambassadeur d'Hollande a donnés à son ministre de n'attirer à son prêche aucun des sujets du roi, on a eu avis que, le jour de Pâques dernier, on vit sortir de sa maison, par la porte de derrière, cinq personnes qui avaient assisté au prêche et à la Cène ; on y remarqua entre autres deux femmes masquées à qui le ministre donna la main en les conduisant²⁰.

Le traité d'Utrecht signé en 1713 permet une normalisation des relations diplomatiques, par conséquent la réouverture de la chapelle de l'ambassade parisienne. Entre 1713 et 1715, on sait très peu de choses sur les pasteurs qui desservent successivement la chapelle du temps des plénipotentiaires Willem Buys et Sicco van Goslinga. Les aumôniers Snel, von Aelst, Clermont et dans une moindre mesure Westein ou Barbe demeurent trop peu de temps en poste pour que l'on puisse préjuger de leurs activités. L'intérêt que suscite la reprise de la fréquentation du prêche est cependant attesté par un ordre du roi à la police parisienne qui lui enjoint d'arrêter les nouveaux catholiques français qui assistent aux exercices de la religion protestante dans les ambassades²¹.

C'est en 1718, suite à un intérim assuré par Paul Scheltus, que les États généraux délèguent à Paris un ambassadeur ordinaire qui reste et stabilise de fait sa maison et ses gens. L'arrivée de Cornélis Hop (1718-1725) ouvre une nouvelle ère qui est celle d'une véritable renaissance de la chapelle. Les assemblées dominicales semblent toujours plus fréquentées selon les témoignages des contemporains ; les ordonnances royales qui se succèdent entre 1719 et 1724 paraissent corroborer ce fait²². Le pasteur chargé du culte à partir de 1720 et jusqu'en 1727 se nomme Marc Guitton (1693-1767). Il est à de nombreux égards à l'image de bien des chapelains du XVIII^e siècle : descendant d'une famille originaire de La Rochelle, réfugiée en Hollande, il appartient à une lignée de pasteurs. C'est un aumônier actif, qui du moins laisse trace de son passage à Paris. Il bénéficie du soutien d'un

20 AN, O¹ 43.

21 AN, O¹ 133, ordre au lieutenant de police, avril 1713 ; Armand Lods, « L'Église réformée de Paris de la Révocation à la Révolution », *BSHPF*, 1889, t. XXXVIII, p. 307. Nombreuses arrestations et interventions des ambassades d'Angleterre et des Provinces-Unies pour obtenir la libération de protestants arrêtés à la sortie du prêche.

22 Ordonnance du 13 mars 1719, accompagnée de ces explications de Maurepas, secrétaire d'État de la Maison du Roi, à Machault d'Arnouville, lieutenant général de police : « Sa Majesté estant informée que contre les dispositions de ses ordonnances les nouveaux convertis français viennent aux presches des ambassadeurs d'Angleterre et de Hollande, a ordonné et ordonne que ceux de ses sujets qui y contreviendront soient arrêtés et conduits en prison » (AN, O¹ 63, fol. 72). Voir aussi les ordonnances des 19 juillet 1720, 6 mai 1722, 6 mars 1724 (AN, O¹ 64, 66, 68).

ambassadeur très impliqué dans les affaires religieuses et soucieux du sort des protestants français. Cornélis Hop ne se contente pas d'offrir avec bienveillance l'accès de sa chapelle, il intervient personnellement en faveur des galériens et prisonniers pour la foi auprès du Régent et des ministres. Le chapelain Guitton s'enthousiasme du succès de son prêche, comme le montrent divers extraits de sa correspondance, adressés à un particulier de Nîmes en 1720 :

Les assemblées qui se font à l'hôtel de l'ambassade grossissent de plus en plus. Les lieux sont trop petits pour les contenir et on y voit aller tous les dimanches des gens qui n'avaient jamais osé y venir. On souhaiterait fort qu'on y vint point en aussi grande foule, et c'est pour cela qu'on a établi deux actions le dimanche, l'une qui se fait à 7 heures, l'autre à 11 heures du matin, afin de partager le peuple et d'empêcher l'éclat. On y prie Dieu, comme dans vos petites assemblées, pour le Roi et pour ceux qui sont à la tête du gouvernement et particulièrement pour M. le Régent, pour la prospérité de la France.

1592

Nos assemblées sont augmentées à un point qu'il faudrait deux fois Notre-Dame de Paris pour les contenir. Afin de les partager, nous avons été obligés de faire trois exercices le dimanche ; on ne distingue plus les trembleurs d'avec les autres, tous s'empressent également de s'y trouver. Les choses se passent avec un aussi grand ordre qu'il est possible dans un si grand concours de monde et depuis cinq mois on ne nous a pas inquiétés²³.

Si le témoignage de Guitton peut être suspect d'exagération, d'autres mentions viennent toutefois le renforcer, confortant le tableau brossé par le chapelain. Ainsi, en cette même année 1720, la demoiselle de Villarnoul écrit au marquis d'Ausson, son frère, « qu'on a mandé à Paris, ce dernier ordinaire, que l'assemblée chez l'ambassadeur de Hollande avait été de sept cent personnes et que l'on y avait été tranquille »²⁴. Cette tranquillité est toute relative. Les assemblées n'échappent pas à la surveillance de la police parisienne et les arrestations se multiplient précisément à partir de 1720. Quatre protestants français sont arrêtés le 25 août,

lesquels sortaient du prêche qui se fait tous les dimanches à l'hôtel de M. l'ambassadeur d'Hollande, vieille rue du Temple, où le monde était bien moindre ce jourd'huy que les jours passés²⁵.

23 Notes de Francis Waddington, *BSHPF*, 1854, t. III, p. 599-600. Guitton écrit-il alors à Antoine Court ? Les deux hommes ont entretenu un échange épistolaire : voir BPF, Ms. 607, t. II (1724-1726), correspondance d'Antoine Court. Court adresse deux lettres à Guitton en 1724 et semble reprendre alors une correspondance interrompue.

24 *Ibid.*

25 « Le 25 août 1720 [ont été arrêtés] quatre particuliers qui sortaient du prêche qui se fait chez M. l'ambassadeur de Hollande [...]. Pierre Maurice, compagnon orfèvre originaire de

Dans son interrogatoire, le nommé Louis Bruslefer affirme qu'il est allé environ dix fois chez l'ambassadeur de Hollande et que, lors de son arrestation, il y avait près de deux cent personnes au prêche, mais il n'y a pas reconnu plus d'une douzaine de Français. La déclaration du 14 mai 1724 témoigne du sursaut d'intérêt de la Cour pour la situation des protestants et ravive la surveillance de l'ambassade. Marc Guitton est particulièrement visé, d'autant qu'il a fait paraître en 1725 ses *Lettres à un protestant français touchant la déclaration du roi concernant la religion du 14 mai 1724*²⁶, qui circulent clandestinement dans Paris. Il est l'objet de dénonciations anonymes²⁷. Les arrestations sont nombreuses autour de la fête de Pâques de 1725. Le 1^{er} avril, l'auteur du procès-verbal d'arrestation note

qu'il n'y a jamais eu tant de protestants Français à ce prêche qu'il y en avait ce jourd'huy, mais il n'a pas été cependant possible d'en arrêter davantage ; le Suisse de cet ambassadeur ayant posté et envoyé lui-même en différents endroits du quartier nombre de personnes à lui affidées²⁸.

Français et Suisses sont indistinctement arrêtés à la sortie du prêche, notamment le nommé Vincent Des Ebats, compagnon ébéniste, faisant office de sacristain de la chapelle²⁹. Seuls les régnicoles font l'objet de procédures : après vérification, les

Paris âgé de 35 ans, Nicolas Falaize, horloger demeurant au faubourg Saint-Antoine, âgé de 48 ans, originaire de Dieppe, Jeanne Cailly, sa femme, âgée de 40 ans, originaire de Dieppe et Louis Bruslefer, maître horloger, demeurant rue St-Jacques de la Boucherie, âgé de 34 ans, originaire de Lisy-en-Brie. Il s'est trouvé dans les poches de Falaize et de sa femme à chacun un livre des psaumes de David en français. S.A.R. approuvera-t-elle que ces quatre personnes soient interrogées ? Cette précaution pourrait non seulement conduire à la découverte des Français qui se donnent la licence d'assister aux prêches qui se font chez les ministres protestants, mais aussi pourrait leur inspirer plus de crainte et les détourner de l'envie qu'ils auraient de continuer ». Bibliothèque de l'Arsenal, Ms. 10707, fol. 68-92.

- 26 Londres, T. L'Etonné, 1725, 2 vol. Cette édition clandestine fut probablement imprimé à Paris.
- 27 « J'ai cru qu'il était de mon devoir de vous informer secrètement des contraventions qui se commettent au préjudice des ordonnances du Roi par un grand nombre de sujets de Sa Majesté à l'instigation et par les sourdes pratiques du nommé Guitton, chapelain de l'Ambassadeur de Hollande. [...] Afin de confirmer d'autant mieux ses prétendus paroissiens dans l'espérance de pouvoir un jour rétablir leur culte, le chapelain distribue une médaille de plomb sur laquelle est frappé un arbrisseau renversé par une pièce de bois avec une devise autour qui sert comme de mot de guet pour entrer à l'hôtel de Hollande les jours de communion [...]. Un esprit aussi brouillon [...] rend inutiles tous les soins que se donnent des ecclésiastiques zélés pour ramener les brebis égarées [...], vous en serez juge Monsieur par l'affluence des personnes qui doivent se rendre demain audit Hôtel avec leurs médailles qu'ils appellent méreau », BA, Ms. 10884, fol. 310 sq.
- 28 BA, Ms. 10903, fol. 228-286 (dossier Zéba [des Ebats]).
- 29 *Ibid.* Vincent Des Ebats ou Zéba se chargeait de placer et ranger les chaises lors du prêche. Il fut accusé de faire circuler hors de l'ambassade les écrits du pasteur Guitton et de distribuer les méreaux. Il allait tous les lundis, à la demande du chapelain, visiter les prisons afin de s'assurer qu'il n'y a pas de protestant arrêté suite à la célébration dominicale. Guitton, dans

ressortissants suisses sont immédiatement libérés. L'année précédente, au mois de mai 1724, deux lieutenants de robe courte, Tapin et Naudin, affectés à la surveillance de l'ambassade, avaient fait les frais de leur manque de discernement. Ils avaient arrêté mal à propos une domestique de la maison de l'ambassadeur Hop, Catherine Des Fontaines, servante du chapelain, à la sortie du prêche. Immédiatement réclamée par l'ambassadeur, la domestique fut relâchée et, sur demande expresse du représentant des États généraux, le Régent ordonna l'embastillement des deux lieutenants. Le duc de Bourbon tance quelque peu le lieutenant de police Ravot d'Ombreval lui rappelant

qu'en même temps qu'il faut être exact à s'assurer des Français et des naturalisés français qui iront au prêche chez M. l'ambassadeur de Hollande, il faut éviter aussi avec soin de donner occasion de plainte aux ministres étrangers en arrêtant leurs gens pour ce sujet³⁰.

1594

En juin 1727, Tapin, toujours préposé à la surveillance du prêche de l'ambassade, rend compte des observations faites lors de la Cène de la Pentecôte et des dimanches suivants. À cette occasion, des protestants français sont arrêtés³¹. Le prêche est encore surveillé en 1729 et 1730 par Tapin et Malivoire. Dans un rapport du 20 juin 1729, l'exempt Malivoire rapporte qu'une personne de confiance introduite en l'hôtel de l'ambassadeur de Hollande lui a signifié qu'il y avait encore beaucoup de protestants français des deux sexes

une lettre du 6 février 1726 plaide en faveur de son fils, également emprisonnée ainsi que sa mère et sa sœur : « Quoique mon ministère ne regarde directement que les Hollandais sujets de mes Maitres, je profite de la permission que vous avez eu la bonté de m'accorder de vous donner des éclaircissements au sujet de la détention de Charles Vincent Zeba [...]. Uni avec lui par les liens d'une même religion, je dois remplir le devoir général de la Charité, qui oblige tout Chrétien d'intercéder en faveur d'un innocent [...]. La Religion ne saurait aussi autoriser [sa détention]. Il est vrai qu'il a fait profession de la Religion protestante, aussi bien que ses pères. Mais c'est un privilège qui lui appartient en qualité de Suisse ». BA, Ms. 10903, fol. 270-271.

³⁰ BA, Ms. 10858, fol. 125. Satisfait de la diligence avec laquelle les deux exempts avaient été mis à pied, l'ambassadeur Hop demandait leur libération deux jours après leur arrestation.

³¹ BA, Ms. 10958, fol. 269-294 : dossiers et interrogatoires de personnes arrêtées à l'occasion des prêches à l'ambassade de Hollande (1727), à savoir les sœurs Brutelle, les nommés Leroy et Chastelain, qui faisaient office de lecteurs au culte de l'ambassade. On trouve notamment dans ces dossiers ce rapport très révélateur de l'exempt Tessin, daté du 9 juin 1727 : « Les personnes que nous introduisons tous les dimanches en l'hôtel de M. l'ambassadeur d'Hollande nous ont rapportées que le jour d'hier 8 du présent mois il y avait beaucoup de protestants français qui ont assistés aux exercices qui s'y sont faits [...]. La plupart des protestants qui ont assistés le dit jour à ces exercices et qui sont restés très tard en l'hôtel de cet ambassadeur dans la crainte d'être arrêtés, sont ceux qui y avoient assistés le jour de la Pentecôte dernier dont nous avons eu l'honneur de vous envoyer un mémoire contenant leurs noms et demeures » (fol. 270 sq.). Voir aussi BA, Ms. 10988, fol. 58-65, mai 1727 (dossiers Delaroche, Mulot, Le Roux, Soulier).

qui assistaient aux exercices du culte et qui y demeuraient jusqu'à neuf heures du soir dans la crainte d'être arrêtés. L'exempt dresse un mémoire nominatif des participants³². Dès le mois d'avril 1729, lors de la cène de Pâques, Gabriel Dumont, aumônier de la chapelle depuis le départ de Marc Guitton en 1727, informe l'ambassadeur Abraham van Hoey, en voyage à Compiègne, de la multiplication des arrestations :

Quoiqu'il soit venu ce matin peu de Français de Paris à l'hôtel de Votre Excellence, il y est venu un si grand nombre de paysans, que nous avons eu environ 600 communicants. Et je viens d'apprendre qu'on en a arrêté de Villiers-le-Bel, qui ont été conduits dans les prisons de St-Martin. On a aussi envoyé au For l'Évêque trois jeunes apprentis, parmi lesquels il se trouve un jeune Hollandais, et l'exempt Manivoir a mené dans un même fiacre M. Jean Mallet, garçon marchand de vin, et sa sœur, qui sert chez M. Massiennes, charron, et M. de la Vaux et sa fille aînée, au Grand Châtelet. Peut-être y a-t-il d'autres personnes saisies, mais je n'en ai pas encore connaissance³³.

L'ambassadeur ordinaire informe le jour même les États généraux et tente d'intercéder en faveur des prisonniers auprès du cardinal de Fleury :

Vous apprendrez par la lettre de Dumont ci-jointe, que dix personnes, qui étaient venues le jour de Pâques à l'église dans mon hôtel, ont été arrêtées et emprisonnées le même jour. Pour le Hollandais qui se trouve dans le nombre, il sera sans aucun doute mis en liberté aussitôt que sa qualité aura été reconnue. Je suis fort en peine quant aux autres, parce que je ne trouve pas de raisons ou d'arguments, en vertu desquels je pourrais exiger leur libération. Toutefois, aussitôt que la Cour sera arrivée demain ici, je tâcherai d'obtenir leur relaxation. Aujourd'hui, je reçois une lettre de mon valet à Paris, lequel me fait savoir que M. Hérault, lieutenant-général de police, m'avait demandé lundi dernier, et lui avait dit qu'il était obligé d'empêcher les sujets du Roy de se rendre à l'église dans mon hôtel.

Il me semble nécessaire qu'on agisse en cette matière avec plus de circonspection et de modération, de peur, sans parler d'autres raisons, que tous ceux qui n'appartiennent pas à ma maison ne soient privés de l'exercice de religion réformée dans mon hôtel³⁴.

32 BA, Ms. 11049, fol. 222-226.

33 H.-D. Guyot, « Extraits de la correspondance des ambassadeurs des Provinces-Unies à la Cour de France de 1726 à 1732 », *Bulletin de la commission de l'histoire des Églises wallonnes*, t. III, 1902, p. 112-134, lettre datée du 21 avril 1729.

34 *Ibid.* : nouvelle lettre de l'ambassadeur van Hoey à LL. HH. PP. le 6 juin 1729, mentionnant que cinq personnes ont été de nouveau arrêtées en sortant du prêche, il s'agit de trois Français et deux Suisses.

L'inefficacité des arrestations peut paraître manifeste puisque celles-ci ne découragent pas les protestants français d'assister au culte. Pris de corps, ils subissent des interrogatoires, par lesquels les hommes du lieutenant de police tentent de mieux connaître leurs habitudes religieuses. Mais quelles sanctions peut-on encore leur appliquer ? Tocqueville aurait sans doute vu dans cette situation une nouvelle illustration de l'analyse qu'il faisait de la loi monarchique, dans *L'Ancien Régime et la Révolution* : « une règle rigide, une pratique molle, tel est son caractère ». Comme en 1685, la monarchie applique une justice discrétionnaire, mais de presque systématique qu'elle fut, elle devient ponctuelle voire conditionnelle. Selon John Pappas, la politique de Louis XV vis-à-vis des protestants pendant tout son règne fut de faire des exemples et oscilla entre rigueur et indulgence. Toujours selon lui, quand les protestants mettent en question l'autorité du roi ou bravent les édits trop ouvertement – ce qui n'est pas le cas à Paris –, le pouvoir royal se durcit. Mais quand les réformés vivent relativement paisiblement sans se faire remarquer, on est porté plutôt à l'indulgence³⁵. Les quatre protestants arrêtés en août 1720 et enfermés au Grand Châtelet pour y être interrogés reconnaissent pour certains se considérer comme protestants de naissance, bien que nés après 1685, assister régulièrement aux exercices des ambassades, s'être mariés hors de leur paroisse devant des prêtres complaisants, élever leurs enfants dans la religion protestante, etc. Lorsqu'on leur demande s'ils désirent se faire instruire des principes de la religion catholique pour ensuite abjurer la protestante, ils répondent honnêtement que non, qu'ils veulent vivre et mourir dans la religion dans laquelle Dieu leur a fait la grâce de naître. Ils sont libérés après avoir fait leur soumission le 21 septembre 1720³⁶. Trois ans après la déclaration royale du 14 mai 1724, la rigueur prévue par la législation ne s'applique guère lors des arrestations opérées le dimanche de Pentecôte 1727. Nombre de protestants reconnus à la sortie du prêche ne sont pas arrêtés. Ainsi « le nommé Roger et sa sœur, anciens protestants français, ci-devant arrêtés l'un et l'autre plusieurs fois pour avoir été au prêche chez cet ambassadeur »³⁷. Antoine Chastelain, âgé de 75 ans, natif de Paris, baptisé à Charenton en 1652, fut enfermé au Grand-Châtelet. Interrogé, il fut convaincu d'exercer la fonction de lecteur au culte des ambassades d'Angleterre et de

35 John Pappas, « La répression contre les protestants dans la seconde moitié du siècle, d'après les registres de l'Ancien régime », *Dix-huitième siècle*, 1985, n° 17, p. 114.

36 « A l'égard des prisonniers, comme ce sont des ouvriers qui ne subsistent que de leurs travaux journaliers, S.A.R. jugerait-elle qu'il fut temps de les rendre libres ou de les retenir encore jusqu'à la fin du mois, auquel temps on croit qu'il serait important de leur faire entendre que s'ils osent retourner aux prêches, ils seront renfermés pour longtemps », BA, Ms. 10707, fol. 86 r°.

37 BA, Ms. 10958, fol. 272 r°.

Hollande et accusé d'enseigner le calvinisme aux enfants de protestants français, ce dont il se défend par un strict désaveu. Il fut remis en liberté le 25 octobre suivant³⁸. Le pragmatisme l'emporte sur la rigueur de la loi, le bon ordre social prime sur la ruine des familles et du négoce³⁹. L'intimidation et l'exemplarité qui prévalent à l'occasion des arrestations ne payent pas, du fait d'une répression inégale dans le temps⁴⁰. La police elle-même doit constater son échec, quelles que soient les sanctions pénales, prises de corps, financières ou soumissions exigées⁴¹.

À partir de 1730 et jusqu'en 1744-1746, on ne trouve plus de rapport de surveillance ni d'arrestation. Doit-on conclure que l'étau se desserre autour de l'ambassade ? Une nouvelle ordonnance de police interdisant l'accès du culte aux protestants français est publiée le 19 janvier 1740, la première depuis 1724, la dernière semble-t-il⁴². Le rappel de cette interdiction laisse supposer que l'oratoire attire toujours les régnicoles. Jusqu'à la rupture d'août 1792, et en dépit des guerres de Succession d'Autriche et de Sept Ans, la représentation diplomatique hollandaise connaît une grande stabilité, durant les longues ambassades d'Abraham van Hoey, en poste à Paris de 1727 à 1747, et de Matthijs Lestevenon de Berkenroode, ambassadeur ordinaire de 1749 à 1792. L'activité de la chapelle d'ambassade ne semble pas décroître, les États généraux jugèrent même opportun que deux aumôniers soient affectés à son service. En 1730, Pierre Vimielle succède à Gabriel Dumont, de retour à Rotterdam. Dès 1732, il est secondé par le pasteur Pierre Sageran, dit Van Laan⁴³. Le dernier

38 *Idem*, fol. 269-294.

39 *Idem*, fol. 289 v^o. L'argument avancé en vue de libérer Chastelain est qu'« il est âgé de 75 ans et sa femme à peu près du même âge, tous deux très pauvres et ne subsistent que des secours de leur fils qui est maistre orlogeur ». En 1720, dans les conclusions de l'affaire Maurice, Falaize, Cailly et Bruslefer, le procès-verbal s'achève sur cette remarque : « À l'égard des prisonniers, comme se sont des ouvriers qui ne subsistent que de leurs travaux journaliers, S.A.R. jugeroit-elle qu'il fut temps de les rendre libre ou de les retenir encore jusqu'à la fin du mois », BA, Ms. 10707, fol. 86 r^o.

40 BA, Ms. 10707, fol. 69-70, 86 r^o. ; Ms. 10958, fol. 270-271, 274 ; Ms. 11594, fol. 341-354.

41 « Nous avons l'honneur de vous envoyer ci-joint les noms, qualités et demeures de quelques uns des protestants français qui ont assistés le jour d'hier aux exercices qui se sont faits dans l'hôtel de M. l'ambassadeur d'Hollande, afin que vous puissiez prendre des ordres du Roi contre eux pour les arrêter ; n'y ayant que ce seul moyen qui puisse les contenir et les empêcher d'assister aux exercices qui se font dans l'hôtel de cet ambassadeur où ils sont dans l'usage d'aller presque tous les dimanches, et d'y rester très tard, et surtout la dite femme Soulier, quoi qu'elle ait été déjà arrêtée plusieurs fois, payée des aumônes auxquelles elle a été condamnée pour sa contravention, et fait sa soumission de n'y plus retourner » (23 mai 1727), BA, Ms. 10988, fol. 59.

42 AN, O¹ 84, p. 21.

43 Vimielle et Van Laan meurent en poste à Paris, le premier en décembre 1747, le second en septembre 1752 : AN, Y 14541, 12420 ; Francis Garrisson, « Les infirmeries protestantes de Paris au XVIII^e siècle, d'après les archives du Châtelet et leurs documents nécrologiques », *BSHPF*, janvier-mars 1999, t. CXLV, p. 51.

rapport mentionnant l'arrestation d'un protestant au sortir du prêche de l'ambassade dans les archives de la Bastille date de septembre 1746. Rédigé par le lieutenant de robe courte Tapin, ce rapport fait état du seul français reconnu parmi l'assistance lors de la Cène de septembre : le sieur Guimet, marchand de vin⁴⁴. Après avoir fait sa soumission, il est libéré début novembre. C'est l'exemplarité qui occasionne encore son arrestation.

À en croire Tapin, en septembre 1746, les protestants français ne fréquentent plus la chapelle avec autant d'assiduité. Deux ans auparavant, en 1744, les observations faites par le lieutenant général de police Feydeau de Marville vont dans le même sens :

Par l'examen que j'ai fait faire des personnes qui vont au prêche chez l'ambassadeur d'Hollande, il s'est trouvé qu'il y allait effectivement beaucoup de gens domiciliés à Paris, mais ces particuliers sont la plupart des Genevois ou autres étrangers qui font commerce et il y a fort peu de Français, ainsi je ne crois pas que ce soit le cas d'en parler à l'ambassadeur d'Hollande, il est cependant constant que le concours est prodigieusement grand. J'ai chargé Tapin de vérifier les faits exposés [...], sitôt qu'ils seront constatés, j'aurai l'honneur de vous en rendre compte⁴⁵.

Dans une lettre à Antoine Court, exactement contemporaine du rapport de Tapin, le pasteur Lullin de Genève s'émeut de la situation critique des protestants de Paris. À en croire son témoignage, c'est une trop grande rigueur qui provoque la désertion du prêche :

Je reçus hier une lettre de Paris du 27 août où l'on m'écrit que les français protestants n'osent plus aller à la chapelle de l'ambassadeur d'Hollande [...] et que la Cour est très irritée de la manière dont on a abusé de sa tolérance ; que l'on s'imagine que c'est une représaille du Prétendant ; ainsi que, dans ces circonstances, on ne saurait trop exhorter à la sagesse et à la prudence, puisque

44 « En exécution de vos ordres j'ai envoyé deux personnes aux environs de l'hôtel de Monsieur l'ambassadeur d'Hollande, comme c'est aujourd'hui le premier dimanche du mois il y avait plus de quatre cent personnes, il y avait au moins quinze carrosses tant bourgeois que remises, qui la plupart sont entrés dans la cour de cet ambassadeur, le surplus se sont des Genevois et beaucoup de soldats suisses avec leurs femmes, l'on y a remarqué de français que le Sieur Guimet, marchand de vin qui demeure rue de Saint-Germain de l'Auxerrois, à l'enseigne du gros raisin ; à l'égard des personnes qui étaient dans les carrosses, se sont presque tous banquiers étrangers avec leur famille », BA, Ms. 11594, fol. 342 (dossier Guimet).

45 Lettre à Maurepas du 10 septembre 1744 (BHVP, Ms. 720, fol. 172 v^o -173 r^o), citée par Suzanne Pillorget, *Lettres inédites de Claude-Henry Feydeau de Marville (1705-1787), lieutenant général de Police de Paris, de janvier 1740 à mai 1747, à Jean-Frédéric Phélypeaux, comte de Maurepas et de Ponchartrain*, thèse de doctorat de 3^e cycle, université Paris-Sorbonne, t. III, p. 716.

le ministère prend la chose très vivement. [...] À peine les lueurs de la paix s'élèvent que la persécution se renforce⁴⁶.

Entre 1730 et 1746, puis de 1746 à 1766, les archives policières et judiciaires sont muettes sur la fréquentation de la chapelle ou concordent, de 1744 à 1746, pour constater une moindre assiduité des Français. Le déclin de la fréquentation fut-il réel ? Résulte-il d'une surveillance accrue et de la crainte de nouvelles arrestations, comme le souligne l'informateur du pasteur Lullin en 1746 ? D'autant plus qu'en période de conflit ouvert, les protestants Français qui fréquentent les puissances étrangères sont soupçonnés de crime contre l'État et d'intelligence avec l'ennemi. Autre hypothèse plausible, et non contradictoire, l'absence de sources résulterait d'un moindre intérêt de la Cour pour la question protestante, notamment en période de guerre. C'est en effet une constante de la politique royale anti protestante que de dépendre pour une grande part de la conjoncture internationale et du calendrier des guerres et des traités de paix. Le contexte qui prévaut à la promulgation de l'édit de Fontainebleau en constitue une illustration classique⁴⁷. Le traité de Ryswick ratifié, les affaires protestantes redevinrent une des préoccupations principales du Très-Chrétien. L'année 1698 marque un tournant décisif, avec sinon une reprise des persécutions semblable à 1685, du moins une pression accrue sur les nouveaux catholiques, qui se solde par une recrudescence des départs pour le Refuge⁴⁸. En 1713, délivré des contraintes extérieures après la signature de la paix d'Utrecht, le monarque renoue avec une législation ferme envers les protestants⁴⁹.

46 BPF, Ms. 601, t. XIX, p. 8-18, deux lettres des 2 et 3 septembre 1746. Copie de la correspondance d'Antoine Court conservée à la Bibliothèque publique universitaire de Genève.

47 « Mais les guerres avec les étrangers étant survenues peu d'années après, en sorte que depuis 1635 jusqu'à la trêve conclue en l'année 1684 avec les princes de l'Europe, le royaume ayant été peu de temps sans agitation, il n'a pas été possible de faire autre chose pour l'avantage de la religion, que de diminuer le nombre des exercices de la R.P.R. [...] Dieu ayant enfin permis que nos peuples jouissant d'un parfait repos, et que nous-mêmes n'étant pas occupé des soins de les protéger contre nos ennemis, ayons pu profiter de cette trêve, que nous avons facilité à l'effet de donner notre entière application à rechercher les moyens de parvenir au succès du dessein des rois nosdits aïeul et père, dans lequel nous sommes entré dès notre avènement à la couronne » (extrait du préambule de l'édit d'octobre 1685).

48 La grande enquête de 1698 sur « l'état présent de la religion prétendue réformée » diligentée auprès des évêques et des intendants accouche de la déclaration du 13 décembre 1698 et de la circulaire du 7 janvier 1699. *Mémoires des évêques de France sur la conduite à tenir à l'égard des Réformés*, 1698, éd. Jean Lemoine, Paris, Picard, 1902 ; Jean Orcibal, *Louis XIV et les protestants*, Paris, Vrin, 1951.

49 Ordonnance royale du 18 septembre 1713, faisant nouvelle défense aux religionnaires de sortir du royaume, à rapprocher de l'ordonnance du lieutenant général de police de Paris du mois d'avril de la même année.

En septembre 1746, le pasteur Lullin ne donne pas d'autres explications aux craintes des protestants de Paris, que des rumeurs d'une paix imminente, probablement nées des succès militaires remportés par l'armée de Maurice de Saxe aux Pays-Bas. La chronologie de la répression envers les protestants, qui se dessine à l'échelle du royaume à partir du milieu du XVIII^e siècle, épouse encore selon John Pappas les aléas du contexte international. Il observe un relâchement des poursuites avant 1748, jusqu'à la paix d'Aix-la-Chapelle⁵⁰. L'Assemblée du clergé de 1750 dénonce également le laxisme dont les protestants ont pu jouir durant la guerre de Succession d'Autriche et se félicite du retour à la paix⁵¹. Les protestants de France ont connu une dernière vague de grandes persécutions systématiques à partir 1750-1752, et plus particulièrement entre 1753 et 1756. À cette date, la déclaration de guerre faite par la France à l'Angleterre entraîne une mobilisation des troupes et donc un répit relatif pour les réformés. Il convient toutefois de rappeler que ces dernières grandes répressions touchèrent plus particulièrement les régions à forte densité protestante, là où s'organisaient les Églises du Désert et où pouvaient être occasionnés les plus grands désordres aux yeux des intendants⁵².

Dans Paris, l'ordonnance de police du 19 janvier 1740 interdisant l'accès au prêche de la chapelle aux protestants français est-elle effectivement l'ultime sursaut d'une politique intransigeante et conjoncturelle, se muant progressivement en une surveillance passive ? En 1766 la police parisienne paraît convertie à la modération. À cette date, les protestants français fréquentent en toute impunité le prêche de l'ambassadeur de Hollande⁵³. Bien qu'aucune loi ne vienne confirmer ce droit – ce serait d'ailleurs pour le monarque le déni d'un siècle de législation intransigeante, un désaveu de l'infaillibilité de son autorité et un camouflet pour les Assemblées du Clergé⁵⁴ – il semble que, dans la pratique,

⁵⁰ John Pappas, « La répression contre les protestants... », art. cit.

⁵¹ « Jusqu'en 1743, époque funeste du changement, ils ont profité des circonstances de la guerre pour donner à leur secte une nouvelle force en violant les lois de l'Église et de l'État. La paix est le temps favorable pour les faire rentrer dans leurs devoirs ». Michel Péronnet, « Les Assemblées du clergé et les protestants », *Dix-huitième Siècle*, 1985, n° 17, p. 146.

⁵² Ainsi les mesures rigoureuses recensées par John Pappas dans les registres de la correspondance administrative s'appliquent-elles surtout au Languedoc, et dans une moindre mesure au Roussillon, au Montalbanais, au Béarn, à la Provence, au Limousin, au Dauphiné, au Poitou, à l'Orléanais et à la Picardie. John Pappas, « La répression contre les protestants... », art. cit.

⁵³ « Le gouvernement dut tolérer ce qu'il ne pouvait empêcher. À partir de 1766, Louis XV permit aux réformés français d'aller chaque dimanche au service divin de la chapelle de Hollande. Cependant il faisait surveiller ceux qui s'y rendaient, il les traitait en suspects, les plaçant pour ainsi dire sous la surveillance de la haute police ». Armand Lods, « L'Église réformée de Paris... », art. cit., p. 308.

⁵⁴ C'est à partir de 1745 et jusqu'à leur dernière séance en juin 1788 que les assemblées du clergé réitérèrent leurs doléances et remontrances contre les entreprises des religionnaires

les protestants bénéficient à Paris d'une certaine clémence et pratiquent sans être inquiétés les exercices cultuels de la chapelle. Si la tolérance n'est pas dans la loi, elle s'applique bien dans les faits. À partir du milieu du XVIII^e siècle, et même si elle s'en défend, la monarchie est contrainte d'œuvrer dans le sens d'une tolérance qui a lentement gagné la majeure partie de l'opinion française. Les débats juridiques autour de la question de la tolérance civile, c'est-à-dire de l'état civil des protestants, s'intensifient à partir des années 1750, mais demeurent circonscrits au cercle fermé des juristes⁵⁵. C'est sans conteste l'affaire Calas (1761-1766) et l'implication de Voltaire qui réveillent et émeuvent l'opinion, faisant de la situation des protestants une affaire publique et permettent l'émergence de la tolérance dans les esprits⁵⁶. Après le traité de Paris (1763), toute politique répressive à l'échelle du royaume paraît anachronique et aller désormais à rebours du progrès que connaît le sort des protestants. « Une fatalité inexorable pousse les monarques à la tolérance malgré eux »⁵⁷, du moins à la modération.

Les rapports de surveillance de la chapelle dressés en 1766 ne donnèrent lieu, semble-t-il, à aucune arrestation⁵⁸. Ces rapports rédigés par Duval, secrétaire du bureau du lieutenant général de police Sartine, se présentent sous forme de huit cahiers sur lesquels figurent la liste nominative des communicants et pascalisans français reconnus par les mouches de la police lors d'assemblées religieuses célébrées à la chapelle entre mars et août. Une présentation succincte précède l'énumération des fidèles, suivant un modèle immuable :

Dimanche 23 du courant, le sermon a été prononcé à la chapelle d'Hollande par le sieur de La Broûe, premier chapelain de l'ambassade, et la communion administrée par le sieur Duvoisin son collègue. Environ cent quatre vingt personnes de différentes provinces y ont participées et douze à quinze

et supplient le roi de faire appliquer les édits. Michel Péronnet, « Les Assemblées du clergé... », art. cit., p. 141-149.

- 55 Dans l'article « Religionnaires » du *Répertoire* de Guyot, le point est fait sur la tolérance civile des protestants et sur leurs mariages. Sont ainsi rappelés les principaux mémoires sur la question, celui de Joly de Fleury (1752), celui attribué à Ripert de Monclar et l'abbé Quesnel (1756), etc. La jurisprudence des Parlements y est exposée, notamment au sujet de l'affaire Roux/Robequin de 1765. *Répertoire universel et raisonné de jurisprudence civile, criminelle, canonique et bénéficiale*, Paris, Visse, 1784-1785, 17 vol., t. XV, p. 87-120.
- 56 Voltaire, *Pièces originales concernant la mort des Sieurs Calas et le jugement rendu à Toulouse*, Amsterdam, Magerus et Harrevelt, 1762 ; *Traité sur la tolérance à l'occasion de la mort de Jean Calas*, Genève, Cramer, 1763 ; *Avis au public sur les parricides imputés aux Calas et aux Sirven*, Genève, Cramer, 1766.
- 57 John Pappas, « La répression contre les protestants... », art. cit., p. 126
- 58 BPF, Ms. 410 bis (copie du XIX^e siècle par Paul de Félice) ; Archives de la Préfecture de Police [désormais APP], Aa 1, « Affaires de religion, réunions des protestants à la chapelle de Hollande dans l'hôtel des Ambassadeurs, 1766 ».

garçons y ont été admis après avoir été examinés dans le Consistoire. Parmi le nombre des auditeurs qui composaient l'assemblée, on y a remarqué de Français les dénommés ci-après⁵⁹.

Toutes les arrestations, procédures ou rapports de surveillance tout au long du siècle suivent le calendrier des grandes Cènes de Pâques, Pentecôte, Septembre (manque Noël), lorsque la fréquentation de la chapelle est à son comble. Les rapports de 1766 sont le fruit d'une intensification de la surveillance des activités de la chapelle lors des dimanches qui précèdent et suivent les fêtes de Pâques. Dès le vendredi 28 mars, l'informateur de la police mentionne que le sermon a été prononcé par le pasteur de La Broüe et que la communion fut administrée par Duvoisin,

à laquelle ont participé environ trente personnes de la province. Dimanche 30 suivant, le sermon a été prononcé par le sieur Duvoisin et la communion administrée par le sieur de La Broüe ; à laquelle ont participé près de six cent personnes de différentes provinces ; et enfin, le lundi 31, le sermon a été prononcé par le sieur de La Broüe et la communion administrée par le sieur Duvoisin. Parmi le nombre de ceux qui composent l'assemblée, on y a remarqué environ cent personnes de la province et de français dénommés ci-après⁶⁰.

1602

S'ensuit l'énumération de cent-soixante-huit individus. Les listes nominatives sont complétées également du détail des professions et adresses des principaux chefs de familles parisiennes identifiés par la police. Ces états ne sont pas sans rappeler ceux dressés par La Reynie au moment de la Révocation⁶¹. Le but est le même, connaître les membres influents qui composent le noyau d'une communauté officieuse des réformés de Paris. Bon nombre de ces familles participent à la restauration de l'Église réformée après 1788, puis composent l'essentiel du consistoire de l'Église de Paris⁶².

Si les archives policières permettent d'éclairer quelque peu les activités de l'oratoire hollandais, le créditant notamment d'une large fréquentation tout au long du XVIII^e siècle, elles ne le font cependant avec précision que de manière ponctuelle. D'où des éclairages successifs, peut-être trop focalisés sur les temps

59 APP, Aa 1, « Affaires de religion : réunions des protestants à la chapelle de Hollande dans l'hôtel des Ambassadeurs de Hollande. Rapports de Duval des 28 mars, 4 et 11 avril, 11, 18 et 25 juillet, 1^{er} et 8 août 1766 » (8 cahiers reliés, XVIII^e siècle) ; BPF, Ms. 410 bis (copie du XIX^e siècle par Paul de Félice) ; Henri Bordier, « L'Église de Paris en 1766 », *BSHPF*, 1886, t. XXXV, p. 505-511.

60 APP, Aa 1, p. 10-15.

61 BnF, Mss, fr. 7052, fol. 214-224, Liste des principaux chefs de famille de la R.P.R, marchands, banquiers, négociants, convoqués chez Seignelay pour promettre de faire leur réunion.

62 BPF, Ms. 326, collection Coquerel.

forts du calendrier liturgique. La question de la représentativité ou de la valeur des archives judiciaires pourrait également se poser, comme émanant du seul regard des autorités, si notre connaissance de la chapelle ne reposait aussi sur des registres tenus par les chapelains de l'ambassade.

LA FRÉQUENTATION DE LA CHAPELLE D'APRÈS LES ARCHIVES DE SES CHAPELAINS

Deux manuscrits originaux émanent de la plume des aumôniers de la chapelle. Ces manuscrits conservés à la BPF sous les cotes 409 et 410 sont le « livre d'entrée et de sortie des communicants de la chapelle de l'ambassade de Hollande à Paris, 1752-1777 », ainsi qu'une « liste des catéchumènes de la chapelle de l'ambassade de Hollande 1727-1731, 1745-1781 ». Tenus plus ou moins régulièrement, ils nous renseignent de façon unique sur la fréquentation de l'oratoire, tant par des communicants de passage, majoritairement étrangers (Ms. 409) que par des protestants du royaume, et parmi eux un nombre de fidèles « parisiens » (Ms. 410). Ces deux registres témoignent du caractère cosmopolite et hétérogène des protestants étrangers et nationaux qui fréquentaient le prêche de l'ambassade des Provinces-Unies.

Le livre des entrées et des sorties recense les calvinistes qui, de passage à Paris, désirent fréquenter la chapelle et y recevoir la Cène. Pour faire partie du nombre des communicants, ils présentent des certificats ou attestations de leur église d'origine ou du dernier lieu de culte où ils se sont fait connaître. Ce manuscrit dresse un tableau de la mobilité à travers l'Europe protestante d'une population qui fréquente temporairement Paris. Le registre s'ouvre le 2 novembre 1752 et se ferme le 1^{er} janvier 1777. Il s'ouvre avec le ministère de Pierre-Jean Courtonne, pasteur d'Amsterdam qui demeure deux ans au service de la chapelle (juin 1752 à décembre 1754), mais pourrait bien être l'œuvre de Frédéric-Guillaume Delabroüe (ou La Broüe)⁶³. Durant les vingt-cinq années de la tenue du registre, La Broüe a eu pour collègues, Jacques de Loches (août 1754-août 1759), pasteur de Rotterdam, Jean-Jacques Duvoisin (avril 1759, *ad vitam* en février 1763, mort à Paris le 12 mai 1780), venu de l'Église de Bois-le-Duc, et Jacques-François Armand, précédemment ministre à La Haye (nommé en février 1775, *ad vitam* en mai 1785 et qui demeure à Paris jusqu'en 1796). Un peu moins de deux mille individus figurent sur le registre – 1973 exactement. Les inscriptions oscillent entre cinquante et cent quarante occurrences annuelles⁶⁴. En 1774, seuls neuf noms sont enregistrés. Doit-on y voir une conséquence de l'éméritat du chapelain

63 Pasteur de Breda, nommé à Paris en septembre 1752, chapelain *ad vitam* en juin 1767, émérite en septembre 1774 ; il meurt à Paris le 22 avril 1782.

64 L'année 1756 ne compte que dix communicants, mais le registre commence en novembre.

F.-G. de La Broüe ? Alors que de 1754 à 1769 les enregistrements fluctuent entre soixante-dix et cent-quarante individus, à partir de 1771 les nouveaux communicants se font moins nombreux⁶⁵.

Si l'on fait abstraction de ceux dont l'origine demeure inconnue (7,3 % de l'effectif), il faut distinguer deux types de fidèles : ceux qui, pour la plupart étrangers de passage à Paris, produisent une attestation extérieure à la chapelle (45,5 %) et ceux qui sont originaires du royaume (47,2 %) et parmi lesquels une minorité déclare venir de province. Huit cent cinquante individus sont reçus membres après avoir été examinés ou instruits par les chapelains avant examen au sein même de la chapelle⁶⁶. Ces protestants examinés, et davantage encore ceux qui se font instruire peuvent être considérés comme Parisiens, puisqu'ils sont domiciliés à Paris durant leur instruction et demeurent à plus ou moins long terme dans la capitale. Le registre ne mentionne d'ailleurs aucune date de sortie pour aucun d'eux. L'inscription de ces Parisiens d'adoption plus ou moins récente se rapproche beaucoup du contenu du livre de réception des catéchumènes (Ms. 410).

1604

L'observation des données portant sur les seuls étrangers et provinciaux, fait ressortir des particularités qui méritent que l'on s'y arrête brièvement. La tenue du registre manque parfois de clarté et la distinction entre le lieu de naissance et la provenance des individus n'est pas toujours facile à établir. Ainsi la cartographie qui en ressort tient parfois compte des origines géographiques, parfois du lieu de délivrance de l'attestation fournie. Cette réserve méthodologique posée, apparaissent des réalités peu contestables et qui témoignent bien de la provenance des protestants de Paris au siècle des Lumières. Près de 26 % des communicants sont Suisses, les Genevois en représentant un quart. La majorité des Helvètes sont des francophones du pays de Vaud, du canton de Berne, de la principauté de Neuchâtel et de l'évêché de Bâle. Moins nombreux sont les habitants des cantons de Saint-Gall, Zurich, Glaris et Schaffhouse. L'Allemagne est le second pays le plus représenté avec cependant un pourcentage moindre (11 %) ⁶⁷. Les communicants originaires ou en provenance des Provinces-Unies et des Pays-Bas ne représentent que 7,5 % des individus recensés, avec une représentation prépondérante de la province de Hollande⁶⁸. Ce manuscrit porte en grande partie les noms des membres permanents qui composent l'auditoire de la chapelle, par l'inscription des personnes instruites et examinées *in situ*, mais on serait tenté d'y voir également un témoignage de la mobilité des hommes à l'époque des

⁶⁵ Entre 40 et 50 en 1771, 1772, 1775, 1776 ; 25 en 1777.

⁶⁶ 609 individus examinés soit près de 31 % des inscrits sur le registre ; 240 individus soit plus de 12 % des communicants.

⁶⁷ Palatinat, Brandebourg, Hesse-Cassel sont les origines les plus représentées.

⁶⁸ Tout à fait marginaux, l'Angleterre, l'Autriche, le Danemark, l'Irlande et la Suède comptent respectivement 12, 2, 8 et 1 communicants.

Lumières. Certes il illustre l'attractivité qu'exerce Paris sur des étrangers pour qui le voyage trouve ses fondements dans des causes économiques et commerciales, et pour qui l'altérité confessionnelle paraît secondaire, puisque leur statut d'Aumale les protège de la législation anti protestante. Toutefois, le registre ne permet pas de tirer de conclusions probantes sur la nature et la durée des séjours. La date de départ de Paris est mentionnée pour seulement 27 % des arrivants. Lorsque l'on peut le calculer, le séjour apparaît très bref, puisque 80 % des communiantes de passage demeurent entre moins d'un an et au plus trois ans parmi les fidèles de la chapelle⁶⁹. La destination après le passage par la chapelle parisienne n'est presque jamais mentionnée⁷⁰. L'exploitation des données socioprofessionnelles n'est pas plus convaincante, qualités ou professions n'étant indiquées que pour 54 individus soit 2,7 % de l'effectif.

L'aumônier de la chapelle parisienne a reporté sur le registre le nom des pasteurs rédacteurs des attestations produites par les communiantes. S'égrènent au fil des pages les noms des pasteurs de la Compagnie de Genève : Dentans, Encombe, Fine, Francillon, Gallatin, Laget, Lhuillier, Mallet, Pictet, Romilly, Sarrasin, Vernet, celui du pasteur et professeur Pavillard de Lausanne. Bon nombre d'attestations furent délivrées par des ministres des Églises wallonnes, notamment celui de Pierre-Jacques Courtonne, ancien aumônier de la chapelle. Citons brièvement Charles Chais de La Haye, Isaac-Samuel Châtelain, Jacques-Georges de Chauffepié, Jacques-Scipion Vernède, pasteurs d'Amsterdam, Guillaume de Rochemont de Groede en Zélande, le pasteur de Tournai, Abraham-Louis Dulignon, celui de l'Olive Pierre Harenc, Jean-Louis Maizonnet, pasteur de Delft, ou encore Gabriel-Jean-Henri Mingard, ministre suisse, désigné par La Broüie pour assurer une partie de son intérim à l'Église de Breda. Figurent également le pasteur David-Renaud Boulrier de Londres, le pasteur de Laporte de Cassel, Isaïe-Louis Pajon, pasteur de Berlin etc. Moins connus, parce qu'itinérants, sont les aumôniers militaires qui fournirent des attestations aux soldats des régiments protestants, notamment ceux des garnisons de la Barrière. Mais c'est surtout à partir de 1760 qu'apparaissent les premières mentions de certificats délivrés au Désert. Le nom de Paul Rabaut figure à maintes reprises entre 1762 et 1770, parfois sous les initiales P. R. Le pasteur de Nîmes et le chapelain F.-G. de La Broüie ont entretenu une correspondance active et se vouaient une amitié sincère⁷¹. Les pasteurs des Églises du Languedoc, des Cévennes, du Montalbanais délivrent les

69 14 % y demeurent entre trois et cinq ans, 4 % entre cinq et neuf ans, et seulement 1 % plus de dix ans. Ces chiffres reposent sur une catégorie réduite à 283 individus pour lesquels la date de sortie du registre est mentionnée.

70 87 cas, dont 34 avec la précision d'un retour au lieu d'origine.

71 BPF, Ms. 311-318, collection Coquerel, correspondance de Paul Rabaut; Paul Rabaut, *Ses lettres à divers...*, op. cit.

premiers certificats dès les années 1764-1765 : Bastide, pasteur de Nîmes, Viala, de Saint-Jean-du-Gard, Gabriac, pasteur dans les Hautes-Cévennes, des pasteurs anonymes de Montpellier, de Montauban etc. Toujours en 1765 mention est également faite du ministre Picard de La Rochelle et du dénommé Martin, pasteur en Angoumois. En 1766-1767 apparaissent les noms d'Antoine Gal-Ladevèze, pasteur du Vigan, de Vincent, pasteur sous la Croix, puis en 1769 celui du pasteur Lombard d'Uzès et plus tard en 1775-1776 celui de Pomaret, pasteur de Ganges. En 1769 et 1770, des communiants présentent des attestations délivrées au Désert par les pasteurs Jean-Baptiste Briatte et François Charmusy⁷².

Les archives judiciaires ainsi que le livre des communiants sont de nature et d'origine différentes, mais ils se complètent dans les informations qu'ils fournissent sur la fréquentation de la Chapelle lors des exercices culturels, activités principales et empreintes d'une certaine publicité. Les fonctions d'un ministre du saint Évangile ne se bornent pas au sermon dominical et à la célébration des grandes Cènes. On dispose de trop peu d'éléments sur l'administration du sacrement de mariage et sur la tenue de l'état civil en général. Certains documents mettent cependant en lumière ce que furent les activités des chapelains, notamment les correspondances d'Antoine Court et de Paul Rabaut ou au hasard de mémoires. Le *Journal* attribué à Paul Bosc, rédigé dans les années 1750, relate certaines activités autour de la chapelle⁷³. Ce document constitue un témoignage essentiel tant de l'histoire des réformés que de celle de la chapelle hollandaise et des pasteurs sous la Croix à Paris au milieu du XVIII^e siècle. Connu sous les pseudonymes de Dantik, Forest ou Philarète, Paul Bosc, qui fut l'élève du pasteur de Nîmes, fut formé au séminaire de Lausanne, où il fut consacré en 1751 avec pour périlleuse mission de prêcher sous la Croix à Paris. Il y demeure jusqu'en 1759⁷⁴. Ce document est le carnet d'un pasteur, contenant la liste thématique des activités

1606

72 Briatte (1739-1793), consacré à Lausanne en 1768, pasteur itinérant officiant dans le nord de la France, en Bretagne, Picardie, Brie, Basse-Champagne, où il releva les Églises.

Charmuzy (1736-1770), également consacré à Lausanne, pasteur du Désert qui, entre 1768 et 1770, releva les Églises de Picardie et exerçant principalement son ministère à Lemé, Hargicourt et Templeux. Il fut également actif en Brie, Thiérache, Picardie, Basse-Champagne (Monneaux, Chalandos). Il fut arrêté et emprisonné à Meaux, où il mourut en avril 1770.

73 Pasteur sous la Croix à Paris, Paul Bosc seconda les chapelains auprès des protestants de Paris, dans et hors de la Chapelle ; également médecin et physicien, il semble cesser ses fonctions pastorales dès 1755 au profit de ses autres passions ; il abandonne définitivement le ministère en 1759 ; il fut un temps le médecin de l'infirmier de l'ambassade hollandaise ; il acquit la charge de médecin du roi par quartier en 1776. J. Lindeboom, « Un Journal de Paul Bosc, 1753-1757, d'abord pasteur puis physicien », *BSHPF*, 1938, t. LXXXVII, p. 68-89.

74 Claude Lasserre, *Le Séminaire de Lausanne (1726-1812), instrument de la restauration du protestantisme français*, Lausanne, Bibliothèque historique vaudoise, 1997, p. 90, 93, 99, 125, 141, 144, 151-152, 288.

pastorales, notamment la catéchèse⁷⁵. L'initiation à la foi réformée, fonction ministérielle essentielle s'il en est, revêt un intérêt tout particulier lorsqu'elle s'effectue à Paris sous le régime révocatoire. Tout concourt à démontrer que l'instruction et la réception des catéchumènes tirent particulièrement au cœur de certains chapelains.

Le manuscrit de ces réceptions, au cours desquelles le catéchumène confirme son baptême et accède à la cène, s'ouvre sur la *Liste des catéchumènes examinés et reçus à la communion par G. Dumont, chapelain de l'Ex. Mgr Borel et ensuite de S. Excellence Mgr Van Hoey*⁷⁶. Il couvre les années 1727-1781, mais présente une lacune entre 1731 et 1752. Depuis le départ de Gabriel Dumont en septembre 1730, jusqu'à l'arrivée des pasteurs François-Henri L'Honoré (1749-1752), Pierre-Jacques Courtonne (1752-1754), puis Frédéric-Guillaume de La Broüie (1752-1782), le registre ne fut pas tenu à jour, ni durant les dix-sept années du ministère de Pierre Vimielle, ni par son successeur le pasteur de l'Olive Claude-Jean Trinquant, qui meurt moins d'un an après son arrivée à Paris le 18 mars 1749⁷⁷. Sur les 2 657 catéchumènes inscrits nominativement sur le livre de la chapelle, 1 885 – soit 70 % des enregistrements – ont été admis par le pasteur F.-G. de La Broüie, depuis la veille de Noël 1752 jusqu'à la Pentecôte 1781⁷⁸. Le registre s'achève peu avant son décès, survenu à Paris le 22 avril 1782. C'est incontestablement l'ancien pasteur de Breda qui assura la continuité de l'enregistrement commencé par Dumont, tant pour le livre des communiants que pour celui des catéchumènes. Certes de La Broüie demeure 29 ans comme aumônier de la chapelle, mais certains de ses collègues ou prédécesseurs restèrent également *ad vitam* dans le poste parisien. Les ministères de Pierre Sageran Van Laan (1732-1753), de Jean-Jacques Duvoisin (1759-1780) et de Jacques-François Armand (1775-1796) durèrent 21 ans, mais aucun d'eux ne s'investit semble-t-il autant dans l'instruction, du moins dans l'admission des nouveaux

75 « Visites à des pasteurs amis, infirmerie, collectes, correspondance, catéchismes, visites actives et passives à Paris, malades, catéchumènes à recevoir de Province, baptêmes, communiants, liste pour infirmeries, conférence sur la Religion... Catéchumènes que je n'ai pu recevoir faute de temps... Liste de ceux et celles que j'ai reçu à la Communion, etc. ». Suivent trente-sept pages contenant la liste alphabétique des noms et adresses de personnes domiciliées à Paris. En fin de carnet, dix-sept pages forment à proprement parler une sorte de chronique de ses rencontres durant l'année 1753. J. Lindeboom, « Un Journal de Paul Bosc... », art. cit.

76 BPF, Ms. 410 (original du XVIII^e siècle, 122 feuillets papier).

77 Décédé rue des Grands Augustins, à l'hôtel garni de Toulouse, inhumé dans le cimetière des étrangers porte Saint-Martin. AN, Y 12411.

78 Un nombre plus important d'individus a été reçu, sans aucun détail sur leurs noms, âges ou qualités. Par exemple, au fol. 3 : « Du 27 mars 1728, en consistoire reçu 35 catéchumènes, hommes et femmes, filles et garçons, la plupart vigneron de Nanteuil », ou au fol. 4 : « Du 15 mai 1728, reçu et examiné 51 personnes, paysans et paysannes en consistoire ».

membres de l'Église⁷⁹. Modestes la première année, puisque seulement treize noms figurent au registre lors d'admissions particulières, les réceptions se multiplient jusqu'au départ de Dumont : 98 et 151 catéchumènes en 1728 et 1729. Après le départ de Dumont, Vimielle ne poursuit pas la tenue du registre. Son nom apparaît postérieurement, tout comme celui de Van Laan, lorsque La Broüe mentionne que certains fidèles désirent paraître au livre de la chapelle, puisqu'ils ont été reçus du temps de l'aumônier Vimielle, mais que ce dernier a omis d'inscrire leur nom⁸⁰. L'année 1730 comporte les noms de catéchumènes admis par des pasteurs intérimaires ou par des prédicants particuliers de plénipotentiaires présents au congrès de Soissons, tels Jean Royer (mai 1728-Pâques 1729) et Jean-Léonard Renaud (mars 1729-juin 1730). Ce dernier fut appelé à Paris en intérim après le congrès, de juin 1730 à juin 1731, puis comme prédicateur permanent de l'ambassade jusqu'en 1732. La tenue régulière du registre qui s'effectue à partir du milieu du xviii^e siècle jusqu'en 1781 permet de distinguer deux périodes dans l'enregistrement des réceptions. Entre 1752-1753 et 1767-1768, un minimum de 90 noms figurent annuellement comme nouveaux admis, jusqu'à 160 individus y apparaissent en 1756 et 1758. En moyenne, durant ces dix-sept années 110 catéchumènes furent instruits ou examinés annuellement à la chapelle. Au total près des deux tiers des catéchumènes reçus au cours du siècle le furent durant ces mêmes années. A partir de 1769 et jusqu'en 1781, les effectifs chutent brutalement : 46 inscrits en 1769, 50 en 1770. En moyenne les nouvelles inscriptions tournent autour de 30 par an dans les années 1770.

Cette chronologie particulière n'est pas sans lien avec celle du redressement des Églises dans les anciens colloques soumis traditionnellement à la forte attraction parisienne, telles les communautés protestantes d'Île-de-France-Champagne-Picardie et du Pays Chartrain, voire de colloques plus éloignés comme ceux de l'Orléanais-Berry et d'Anjou-Maine-Touraine. C'est à partir du milieu des années 1765, officiellement en 1768 que sont « redressées » des Églises en Brie, Picardie, Thiérache, Vermandois, etc. L'étude de la provenance géographique des candidats permet de dater la baisse ou la disparition du nombre des catéchumènes de représentants de communautés jusqu'alors bien représentées numériquement. Si des observations et tendances globales peuvent ressortir à priori, la rigueur demeure de mise puisque le retour à l'organisation ecclésiale dans les communautés de la Brie en particulier n'empêche pas certaines

79 Duvoisin reçoit 227 catéchumènes et cosigne avec La Broüe 280 admissions entre septembre 1759 et Noël 1779.

80 BPF, Ms. 410, fol. 15^r°. La Broue et de Loches reprennent la tenue du registre par l'enregistrement d'actes des années 1745, 1746 et 1749.

familles calvinistes des villages de Nanteuil ou Mareuil de faire instruire ou recevoir leurs enfants par les chapelains parisiens jusqu'en 1779-1780. C'est probablement une habitude prise par des fidèles trop longtemps privés de pasteurs et qui eux-mêmes, ou pour leurs premiers-nés, ont pris le chemin de l'oratoire hollandais. L'accélération du mouvement de restauration des Églises septentrionales a toutefois un réel impact sur la fréquentation de la chapelle, donc sur l'encadrement religieux du jeune public. Les enfants parisiens de naissance ou de résidence ainsi que ceux des notables des villes ayant maintenu une population protestante significative (Rouen, Caen, Dieppe, Le Havre, Saint-Quentin, Sancerre, Sedan...), constituent l'essentiel des admissions à la fin des années 1770. Ce sont encore des habitudes culturelles prises au Désert parmi certaines communautés ou parmi certains milieux socio-professionnels qui expliquent ces particularités⁸¹.

Des modalités bien distinctes apparaissent dans la réception des catéchumènes. Certains sont examinés puis admis individuellement ou en particulier par l'aumônier tout au long de l'année, lors d'une confirmation privée. La plupart cependant sont reçus de façon plus cérémonieuse et collectivement en grand consistoire réuni à cet effet, la veille des fêtes de Pâques ou de Pentecôte, ou lors du prêche dominical, après le sermon, avant la célébration de la cène. Le pasteur procède à l'examen des catéchumènes ou *confirmatio*, rappelle les « principales vérités et principaux devoirs du Christianisme » et permet aux nouveaux membres actifs de la communauté de « se présenter à la Sainte-Table du Seigneur ». La chapelle hollandaise suit la tradition chrétienne qui fait de Pâques le dimanche de confirmation⁸². La Semaine sainte est l'occasion de fortifier dans leur instruction et d'examiner les candidats. Le 16 avril 1729, veille de Pâques, l'aumônier Dumont admet plus de 65 individus en grand consistoire. Cinquante-cinq le sont lors du dimanche de Pâques 1767. 50 personnes sont reçues lors de la Pentecôte 1755, 67 lors de la même cène l'année suivante, etc. À la chapelle de Hollande la célébration du retour de l'Esprit Saint semble préférée à celle de la Résurrection pour procéder aux confirmations. Les catéchumènes

81 Didier Boisson, Christian Lippold, « La survie religieuse des communautés protestantes du centre de la France et du Bassin parisien de la révocation de l'édit de Nantes à l'édit de Tolérance (1685-1787) », *Histoire, économie et société*, 2002, n° 2, p. 227-254.

82 Selon Werner Kramer, « la confirmation publique ne gagna que peu à peu la Suisse alémanique en commençant par les communautés rurales de Bâle (1725), de Bienne (1752) et de Zurich (1760). Ce n'est qu'en 1850 qu'elle fut introduite partout. En Suisse romande, Neuchâtel (liturgie d'Ostervald) fut la première Eglise à introduire la confirmation publique, qu'elle appelait ratification. Les paroisses du Pays de Vaud suivirent en 1725, malgré les réticences de Berne, Genève en 1737. À Neuchâtel, Vaud et Genève, la confirmation avait lieu aux Rameaux, en Suisse alémanique à la Pentecôte ». *Dictionnaire Historique de la Suisse*, dir. Marco Jorio, Hauterive, Gilles Attinger, t. 3, 2004, article « Confirmation ».

y sont en général plus nombreux⁸³. La communion de Septembre, le cycle de l'Avent et la communion de Noël occasionnent encore des réceptions, mais en nombre tout à fait marginal. Le respect du calendrier liturgique pour la confirmation procède également de l'origine géographique des fidèles qui fréquentent ponctuellement la chapelle. Les protestants des Provinces – c'est sous cette dénomination qu'ils apparaissent dans les sources – font un voyage annuel à Paris, lors des cènes de Pâques ou de Pentecôte, pour y faire tous les exercices de leur religion, que ne pouvaient assurer les quelques prédicateurs lors d'assemblées clandestines, mais seulement de manière aléatoire de rares pasteurs itinérants, surtout après 1760. Ces familles profitent de ce déplacement pour faire examiner collectivement leurs enfants, d'où peut-être cette pratique publique et commune de la confirmation à la chapelle hollandaise.

1610

Parmi le nombre des catéchumènes admis à la communion de l'oratoire, tous subissent un examen préalable, certains après une abjuration (3 %) ⁸⁴, d'autres après avoir été instruits par un aumônier au sein de la chapelle (25 %), ce qui induit une demeure ou un séjour parisiens. On ne sait à quel catéchisme les chapelains de l'ambassade recouraient pour leur instruction. Outre l'*Instruction et Confession de foy* (1537) et le *Catéchisme de l'Église de Genève* (1545) de Calvin, le genre connaît un renouveau au XVIII^e siècle avec le *Catéchisme, ou Instruction dans la religion chrétienne* de Jean-Frédéric Ostervald (11 éditions après celle de 1702), ou celui de Daniel de Superville, pasteur de Rotterdam, dont une édition fut imprimée à Paris en 1766⁸⁵. Dans 95 % des cas, les catéchumènes déclarent leur âge lors de leur confirmation. La classe d'âge des 15-19 ans est la plus représentée (53 %), devant celle des 20-24 ans (18,3 %), puis celle des 25-29 ans (7,3 %). Ce sont des adolescents ou de jeunes adultes qui sont majoritairement reçus membres de l'oratoire. Les enfants ou préadolescents (moins de 14 ans) représentent moins de 4 % du corpus. Aucun catéchumène n'a moins de 10 ans. Les 30-34 ans représentent également 3,5 % du total⁸⁶.

⁸³ 45 lors de la Pentecôte 1757 (29 mai) et le 14 mai 1758, 50 le 25 mai 1760, 62 le 11 mai 1761 etc.

⁸⁴ Un certain nombre de ces convertis sont nés catholiques romains, d'autres sont de tradition familiale protestante et ont dû temporairement fréquenter les sacrements de l'église catholique, mais retournent à la confession de leurs aïeux. En 1727 un capucin originaire de Dieppe abjure et gagne Londres. BPF, Ms. 410, fol. 2.

⁸⁵ Daniel de Superville, *Les Véritez et les devoirs de la religion chrétienne, ou Catéchisme pour l'instruction de la jeunesse*, 2^e édition... augmentée, par l'auteur, d'un *Abrégé à l'usage des plus petits enfans*, Amsterdam, J. Desbordes, 1708.

⁸⁶ Les quadra et quinquagénaires sont bien entendu marginaux (2,5 à 1% des confirmés). Seize catéchumènes ont entre 60 et 64 ans, six entre 65 et 69, six encore entre 70 et 75 ans. Seuls des parcours de vie qui leur sont propres pourraient expliquer le retard avec lequel ils sont reçus dans l'Église : absence de pasteurs durant toute la première moitié du siècle, éloignement de toute structure ecclésiale – chapelles d'ambassades, églises de la

L'origine géographique déclarée par les catéchumènes demeure l'élément le plus instructif du manuscrit, tant pour la connaissance de la fréquentation de la Chapelle, que pour l'étude de la nature du protestantisme parisien au siècle des Lumières. L'éventail de ces origines en confirme l'éclectisme. Ces précisions permettent d'entrevoir l'aire d'influence de la chapelle parisienne. L'oratoire fut un lieu stratégique pour le maintien de la foi et des pratiques religieuses de nombreuses communautés septentrionales et du centre du royaume. Avant de dresser la cartographie des origines des catéchumènes, et d'en tirer des observations erronées, il convient de rappeler que Paris constitue un lieu d'attraction en soi. Comme tout grand centre urbain, la ville alimente sa démographie par l'absorption des populations limitrophes et plus lointaines. Pour de nombreux migrants, la capitale et ses échanges sont synonymes d'espoir d'ascension sociale. Dès l'application à la rigueur de l'édit de Nantes, davantage encore après la Révocation, Paris devint pour certains protestants un refuge transitoire ou intermédiaire d'où s'organisent des départs pour le grand Refuge. Pour d'autres, il devient un asile définitif, où les réformés trouvent un anonymat favorable au sein de paroisses où ils sont méconnus⁸⁷. La caractéristique du « Parisien » est de ne pouvoir faire remonter ses attaches dans la capitale qu'en moyenne à deux ou trois générations. Le Parisien de souche n'existe pas, même si après quelques années de résidence, la plupart se considère comme membre immuable de la ville. Le seul manuscrit 410 ne permet pas d'appréhender toute la complexité des itinéraires familiaux, mais il distingue toutefois les Parisiens de naissance des provinciaux. Toute la difficulté est de discerner ceux qui parmi ces derniers sont installés de plus ou moins fraîche date, de ceux qui effectuent un séjour ponctuel et profitent de l'opportunité qu'offre la chapelle. Loin d'exploiter tout le potentiel de ce manuscrit, nous nous bornerons à quelques observations synthétiques.

Les personnes instruites à la chapelle constituent le noyau le plus stable de la communauté, puisque le temps de l'instruction nécessite une résidence parisienne. Sur les 655 catéchumènes instruits, 234 se déclarent parisiens de naissance, soit plus d'un tiers (35,7 %). Parmi eux, les enfants de marchands de vin, de bois et de banquiers, que l'on retrouve sur les listes des chefs de familles dressées en 1766. Certains patronymes qui y figurent ne sont pas sans rappeler ceux de protestants établis à Paris avant la Révocation. Ceux de

Barrière –, peur de la répression, etc.

87 Gwenaëlle Léonus-Lieppe, *L'Emprisonnement des protestants dans les prisons et communautés religieuses de Paris, conséquence de la Révocation de l'édit de Nantes (1685-1715)*, mémoire de maîtrise, université Paris-Sorbonne, 1996, et *De la répression à la conversion, la révocation de l'édit de Nantes et ses conséquences à Paris, fin XVII^e s.-début XVIII^e s.*, mémoire de DEA, université Paris-Sorbonne, 1997.

Villiers-le-Bel, qui fréquentaient déjà Charenton après la fermeture de leur temple, sont encore fortement représentés parmi les catéchumènes⁸⁸. La grande majorité des instruits ont des racines en province, notamment en Berry, ou en Suisse. Parmi les provinciaux instruits à Paris (50 % du total) et qui y ont leur résidence principale, 10,5 % sont natifs de Sancerre et 4 % Châtillon-sur-Loire. Les protestants du Berry marquent toujours fortement la communauté protestante de Paris au XVIII^e siècle, perpétuant le flux migratoire instauré avant la Révocation⁸⁹. Les villes de Normandie et de Picardie – Rouen, Caen, Le Havre, Dieppe, Saint-Quentin, Abbeville –, où une présence protestante s'est maintenue, apportent également leurs contingents de catéchumènes. Quelques catéchumènes sont originaires de Sedan, La Rochelle, Nîmes, Montauban, Bordeaux, mais en nombre moins significatif. Enfin 13,7 % des individus instruits sont étrangers. Les plus nombreux sont les Suisses, originaires de la principauté de Neuchâtel, du canton de Berne, du pays de Vaud, de Genève et Zurich. Quelques adolescents originaires des Provinces-Unies, essentiellement d'Amsterdam et La Haye rappellent que les exercices de la chapelle étaient aussi destinés aux sujets des États généraux. Ainsi apparaissent les caractéristiques du « troupeau » de Paris : la présence de Genevois, Neuchâtelois, Vaudois, Bernois ; plus significatif, l'apport continu de provinciaux, notamment de familles du Berry, surtout de Sancerre et de Châtillon-sur-Loire. Pour Didier Boisson, ces deux villes connaissent une baisse de leurs effectifs entre 1685 et 1787 : l'attractivité parisienne est l'explication principale⁹⁰. Daniel Vatinel fait le même constat à Rouen. La population protestante a connu une hémorragie au cours du XVIII^e siècle, par l'émigration et la migration vers Paris⁹¹. Le registre des catéchumènes le confirme. Quand ils ne s'y installent pas définitivement, les protestants normands gardent des liens étroits avec Paris, pour leur négoce, et avec la chapelle pour leurs pratiques religieuses. Ainsi pour la célébration de la cène ou pour leurs mariages, les notables du Havre, de Rouen ou de Caen préfèrent se rendre à Paris plutôt que de recourir aux services des pasteurs sous la croix et de se compromettre lors d'assemblées publiques dans les campagnes. Les membres de la haute bourgeoisie ou de l'aristocratie normande, de Saint-Quentin, ou de Sedan, ressentent plus d'affinités avec l'élite parisienne qui fréquente la chapelle qu'avec les couches populaires qui composent les

⁸⁸ Familles Houzel, Ourry, Chastelain, Tavernier.

⁸⁹ Didier Boisson, *Les Protestants de l'ancien colloque du Berry de la révocation de l'Édit de Nantes à la fin de l'Ancien régime (1679-1789), ou l'inégale résistance de minorités religieuses*, Paris, Honoré Champion, 2000.

⁹⁰ Didier Boisson et Christian Lippold, « La survie religieuse... », art. cit., p. 247.

⁹¹ Daniel Vatinel, « Les protestants en Normandie et la Révolution française. Les protestants à la veille de la Révolution », *BSHPF*, 1989, t. CXXXV, p. 547.

communautés rurales avoisinantes. Les riches négociants de Saint-Quentin boudent les assemblées clandestines et les secours des pasteurs sous la croix, préférant la dévotion familiale et cultiver leurs relations avec les chapelains de Paris⁹². Lorsque leurs membres sont reçus à la confirmation, c'est lors d'un examen particulier avec le pasteur, jamais lors de confirmations collectives. La prudence est de mise parmi les couches privilégiées du protestantisme. C'est également le cas des protestants parisiens. Tout au long du XVIII^e siècle, les Églises méridionales leur reprochent leur frilosité.

Le livre des catéchumènes conforte les témoignages selon lesquels la chapelle connut tout au long du siècle une très forte affluence de protestants des provinces. En 1729, l'aumônier Dumont informe l'ambassadeur des conséquences fâcheuses qu'entraîne l'affluence de fidèles lors de la cène de Pâques :

Quoiqu'il soit venu ce matin peu de Français de Paris à l'hôtel de Votre Excellence, il y est venu un si grand nombre de paysans, que nous avons eu environ 600 communicants. Et je viens d'apprendre qu'on en a arrêté de Villiers-le-Bel⁹³.

Paul Bosc note dans son journal que des

catéchumènes et communicants viennent à Paris à Pâques et à Pentecoste de la Champagne et de la Normandie, et de l'Orléanais, de la Brie, sur un apelement, de Meaux et de Picardie, de la petite Bourgogne, surtout de Sancerre, et principalement d'un bourg nommé Monneau près de Château-Thierry. À Pâques il y eut ... dans les trois jours de communion et le vendredi 1400 à 1500 communicants. Le jour de Pâques 1754 il y eut 780 communicants⁹⁴.

Un nombre considérable de protestants des campagnes font au printemps un voyage à Paris dans le seul but de se rendre au prêche de la chapelle. L'oratoire joue un rôle manifeste dans le maintien de la piété et des pratiques religieuses de nombreuses communautés protestantes du royaume. Nous ne retiendrons ici que les éléments les plus significatifs de la cartographie qui ressort des origines des catéchumènes de province.

Trois aires géographiques se dégagent nettement de l'étude des catéchumènes reçus uniquement en confirmation collective lors des principales cènes : La Brie, les communautés de la vallée de la Loire (Orléanais, Dunois, Blésois), le village d'Essômes-Monneaux en Thiérache. Les villages à forte concentration réformée, proches de Paris, ceux de la Brie sont sans surprise fortement

92 Didier Boisson et Christian Lippold, « La survie religieuse... », art. cit., p. 237.

93 Voir notes 33 et 34.

94 J. Lindeboom, « Un Journal de Paul Bosc... », art. cit.

représentés : les vigneron de Nanteuil (300 catéchumènes), Quincy (90), Meaux (62), Saint-Denis-lès-Rebais (51)⁹⁵... En Thiérache, les vigneron d'Essômes-Monneaux présentent 119 catéchumènes entre 1729 et 1777⁹⁶. Les protestants de l'Orléanais, du Dunois et du Blésois voyagent également jusqu'à la chapelle pour y faire la communion pascale et y faire recevoir leurs enfants. Les protestants de Mer (33 catéchumènes) et d'Orléans (22) y côtoient les familles des nombreuses communautés rurales de la vallée de la Loire des anciennes Églises réformées de Lorges ou de Marchenoir⁹⁷. Nombreux aussi on l'a vu ceux de Villiers-le-Bel (26), des villages du pays chartrain, aux environs de Dreux, notamment les villageois de Marsauceux⁹⁸. Les protestants de Picardie apparaissent également sur le registre et tout au long du siècle, mais dans des proportions beaucoup plus marginales⁹⁹. La proximité des Églises de la Barrière les dispense de se rendre à Paris. Les Champenois dont parle Paul Bosc, sont essentiellement représentés par le petit village d'Ay, près d'Épernay¹⁰⁰.

1614

La cartographie des lieux d'origines des catéchumènes admis à la chapelle de l'ambassade de Hollande au cours du XVIII^e siècle correspond de manière saisissante à celle des communautés ayant résisté et dont les membres font réhabiliter leurs mariages après l'édit de tolérance¹⁰¹. Le registre des confirmations de la chapelle dresse un tableau réaliste des communautés protestantes qui se maintiennent durant toute la période du Désert. Le rôle de l'oratoire comme soutien de ces communautés est indéniable. Comme des

95 Fublaines (28), Mareuil (26), Saacy-sur-Marne (26), Lizy-sur-Ourcq (13), Coutevroult (12), dans une moindre mesure Boutigny, Chalandos, La Ferté-sous-Jouarre, Montreuil-aux-Lions, Villiers-sur-Morin (7), Coulomiers, Crécy, Doucy, Loisy, Saint-Germain-sous-Doue, Mauperthuis, Bois Fermé et Le Vinot proche Saint-Denis, Voigny proche Chalandos, Congis-les-Meaux, Villemareuil... Et ces chiffres ne prennent pas en compte les listes non nominatives qui font un simple décompte des catéchumènes reçus (ex : sept jeunes hommes de Nanteuil reçus lors de la communion de Noël 1727, ou en consistoire le 27 mars 1728, 35 catéchumènes, hommes et femmes, filles et garçons, la plupart vigneron de Nanteuil, BPF, Ms. 410, respectivement fol. 2 et 3).

96 Flavy-le-Martel (4), Saint-Quentin (16), Trosly (4).

97 Josnes (15) Prenai, Ourcelle, Villemusard ; St-Léonard-en-Beauce (6) ; Ablainville-Binas ; Saint-Laurent-des-Bois ; Beaugency (8), Baule (6), St-Pierre-sur-Meung, Cravant, Aulnay près de Mer (13), Chaingy, Chilleurs, Montafiland, Saint-Ay (5), Bricy (5), La Neuville-aux-Bois, Bazoches-en-Dunois, Gaubert, Guillonville, Tournoisy, Villeneuve-sur-Conie (17), Patay, Villampuy, etc.

98 Marsauceux (82), paroisse de Mézières-en-Drouais (10), Ecluzelles (8) et Blainville, même paroisse ; Bû (22) près de Houdan, Dreux (10), Saint-Martin-de-Nigelles (9) près de Maintenon (8), environs de Chartres (6), Authon du Perche (5), Maintenon (4), Saulnière, Berchères, Pruneville (6), Terminier, La Choltière, etc.

99 Crèvecoeur (9), Cempuis (4), Beaudéduit (4), Les Ageux (6), Prévilliers (5), Heucourt, Fresneville, etc.

100 Ay (8 catéchumènes), Courtagnon, Evêque, Jonchery, Reims (4), Vitry-le-François.

101 Didier Boisson et Christian Lippold, « La survie religieuse... », art. cit., p. 247-249.

registres de réhabilitations, il ressort de l'étude du manuscrit 410 l'image de communautés atomisées, dispersées à l'extrême, autour parfois de quelques familles (Dunois, Blésois, Orléanais), dont la résistance et la transmission de la foi paraissent d'autant plus remarquables. Seuls les villages de la Brie, très proches de Paris, résistent plus collectivement.

À partir des années 1760, période que l'historiographie qualifie de « Second Désert », les missionnaires sous la croix viennent renforcer dans leur foi les communautés septentrionales du royaume. Mais les protestants de ces régions, longtemps privés d'encadrement et habitués à une certaine indépendance, ne renoncent pas aisément à leurs pratiques culturelles et certains d'entre eux, en dépit du redressement de leur Église, continuent d'être fidèles à la chapelle de l'ambassade de Hollande jusqu'en 1781. Mais ils sont toutefois minoritaires. L'oratoire et les pasteurs wallons qui l'ont desservi au cours du siècle furent indéniablement les instruments du maintien de la confession réformée, non seulement à Paris, mais dans une large partie nord du royaume. Les chapelains sont tout à fait conscients de la responsabilité qu'ils endossent et de ce que leur ministère peut représenter pour des communautés livrées à elles-mêmes. Leur action ne fut pas perçue de manière unanimement positive. Longtemps seuls représentants patentés – au seul territoire de la chapelle, s'ils l'oublient souvent – les chapelains cultivaient des relations étroites avec des communautés parfois fort éloignées, notamment avec les notables des villes de Normandie¹⁰². L'arrivée des pasteurs du Désert formés au séminaire de Lausanne et missionnés par le Comité de Genève ne se fit pas sans tension. Ces jeunes ministres pleins de zèle ne comprenaient pas le désintéret que leur portaient certains fidèles et les oppositions qu'ils rencontraient parmi les populations locales. Quant aux chapelains, ils ne voient pas sans inquiétude l'intervention de ces pasteurs, dont ils contestent pour certains la qualité de la formation et la légitimité. De vives tensions opposèrent les chapelains Vimielle, puis Duvoisin à certains ministres de Normandie de 1745 jusqu'aux années 1770¹⁰³. L'exaspération est à son comble lors de « l'affaire » du chapelain Armand à la fin des années 1770 et jusqu'en 1783¹⁰⁴. Les activités pastorales des pasteurs ne se sont pas circonscrites

102 Le chapelain Jean-Jacques Duvoisin épouse en premières noces Marie-Françoise Le Fauconnier de Caen, fille de Jean Le Fauconnier d'Anglesqueville, chirurgien et de Marie Gousseaume.

103 BPF, Ms. 601, correspondance d'Antoine Court. On y trouve l'écho des querelles qui opposèrent Vimielle au pasteur André Migault dit Prêneuf et les tentatives de médiation de Dumont et de Van Laan.

104 Émile Léonard, *Histoire ecclésiastique des réformés français au XVIII^e siècle*, Paris, Fischbacher, 1940 ; Paul Schmidt, *Court de Gébelin à Paris (1763-1784). Étude sur le protestantisme français pendant la seconde moitié du XVIII^e siècle*, Saint-Blaise, Foyer solidariste, 1908, p. 159-173 ; Paul Rabaut, *Ses lettres à divers...*, op. cit.

à l'encadrement des calvinistes de Paris, ainsi ont-ils eu pour certains la prétention de s'impliquer idéologiquement dans les affaires des Églises du Désert. Leur existence légale dans Paris, l'immunité et les appuis diplomatiques dont ils jouissent, leur position stratégique comme correspondants des comités de Hollande et de Suisse, constituent autant d'atouts qui légitiment le rôle prédominant qu'ils exercent de fait. Si certains furent contestés, d'autres bénéficièrent d'une réelle autorité.

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--|----|
| PRÉSENTATION | 7 |
| Bibliographie chronologique des travaux de Jean-Pierre Poussou | 13 |
| Membres du Comité d'honneur..... | 35 |
| Membres du Comité scientifique..... | 37 |
| Liste des contributeurs..... | 38 |

PREMIÈRE PARTIE

DE BORDEAUX AU GRAND LARGE

CHAPITRE I - LE SUD-OUEST

1829

| | |
|--|-----|
| Climat de crise en Bordelais au début du xiv ^e siècle : le conflit entre Bernard d'Escossan et les habitants de Langoiran..... | 49 |
| Jean-Bernard Marquette | |
| Permanence et renouvellement des oligarchies municipales : réflexions méthodologiques à partir de l'exemple de Villeneuve d'Agenais (1559-1789) | 61 |
| Laurent Coste | |
| Loin des yeux, loin du cœur ? L'adieu d'Henri IV à ses États et à la Guyenne | 77 |
| Anne-Marie Cocula | |
| Voyages et routes des paysans, l'exemple du Rouergue en 1643 | 91 |
| Yves-Marie Bercé | |
| À la découverte de Bordeaux en 1659 : l'abbé Le Laboureur et la marquise de Vardes.... | 107 |
| Jean-Paul Desaive | |
| Balade dans les landes aux environs d'Arcachon : la seigneurie de Salles au temps de Louis XIV | 123 |
| Caroline Le Mao | |
| Confréries religieuses et contrôle cléricale dans le diocèse de Bordeaux (xvii ^e -xviii ^e siècles)..... | 135 |
| Éric Suire | |
| Les femmes dans la société labourdine (xviii ^e -xix ^e siècles)..... | 151 |
| Josette Pontet | |
| Bordelais et Aquitains face aux inondations à la fin du xviii ^e siècle | 163 |
| René Favier | |

| | |
|--|-----|
| La crise du printemps 1789 en Dordogne..... | 177 |
| Guy Mandon | |
| Gradignan, « une belle et bonne paroisse du Bordelais » du Concordat à Vatican II..... | 189 |
| Philippe Loupès | |
| Un front pionnier nobiliaire dans les landes girondines : la Compagnie agricole et industrielle d'Arcachon (1837-1846)..... | 199 |
| Roger Baur | |
| Le fabuleux destin du duc de Gironville..... | 211 |
| Marguerite Figeac-Monthus | |
| Les professeurs de la faculté des Lettres de Bordeaux de 1914 à 1968 : esquisse de portrait de groupe..... | 223 |
| Bernard Lachaise | |
| Les communes d'Agenais et leurs jumelages..... | 237 |
| Philippe Roudié | |
| CHAPITRE II - COMMUNAUTÉS ATLANTIQUES | |
| Les politiques amérindiennes de Henri IV..... | 245 |
| Éric Thierry | |
| Pierre du Gua de Mons et Samuel de Champlain..... | 255 |
| John Francis Boshier | |
| Insertion, intégration et réussites dans une société créole d'Ancien Régime : les Aquitains à Saint-Domingue au XVIII ^e siècle..... | 263 |
| Jacques de Cauna | |
| Les Choiseul et les Irlandais de leur entourage..... | 281 |
| Louis M. Cullen | |
| Un suicide nobiliaire ? Les officiers français et le legs de l'Indépendance américaine .. | 295 |
| William Doyle | |
| L'excentrique et la richesse des nations. Considérations biographiques sur William Playfair (1759-1823)..... | 303 |
| Jean-François Dunyach | |
| Le ministère Shelburne et la réforme de la Constitution britannique..... | 315 |
| Edmond Dziembowski | |
| Charles Baert, un Français à la découverte des Îles britanniques en 1786-1787 ... | 325 |
| René Leboutte | |
| La stratégie alarmiste d'Edmund Burke : le jeu sur les destinataires dans les <i>Reflections on the Revolution in France</i> et <i>An Appeal from the New to the Old Whigs</i> | 341 |
| Norbert Col | |

| | |
|---|-----|
| John Sweeny (1773-1844), des Irlandais à la Légion irlandaise..... | 351 |
| Pierre Gouhier | |
| Négoce et plantation au XIX ^e siècle en Martinique..... | 361 |
| Paul Butel | |
| <i>L'Historical Manuscripts Commission</i> . La difficile naissance d'une institution vouée à l'Histoire dans la Grande-Bretagne de Palmerston et de Gladstone | 371 |
| François-Joseph Ruggiu | |
| Le regard de la presse anglaise sur les pratiques démocratiques et institutionnelles en France aux débuts de la III ^e République | 389 |
| Pauline Piettre | |
| Archives et histoire du Canada : bilan d'une présence en France | 401 |
| Raymonde Litalien | |
| CHAPITRE III - MARINES | |
| Marco Polo et la mer : les navires vus en Orient | 415 |
| Philippe Ménard | |
| Monsieur Vincent, aumônier général des galères..... | 425 |
| Marie-Christine Varachaud | |
| Les saluts des galères de France au temps de Louis XIV | 439 |
| André Zysberg | |
| Les hôpitaux de marine anglais et la nouvelle architecture de la santé au XVIII ^e siècle..... | 451 |
| Jacques Carré | |
| Armements et capitaines corsaires en Méditerranée sous l'Empire : premiers éléments d'une recherche | 465 |
| Patrick Villiers | |
| <i>Rule Britannia, Rule the Waves</i> . La situation navale après Trafalgar (1805-1807) .. | 477 |
| Olivier Chaline | |
| La traite négrière sous la Restauration : à bord du <i>Jeune Louis</i> de Nantes..... | 493 |
| Alan Forrest | |
| Des raisons de l'abandon du projet de débarquement allemand en Angleterre... ou le dessous des cartes | 505 |
| Jean Meyer | |
| L'étrange destin des archives Maurepas | 513 |
| Denis Lieppe | |
| Est-il possible de dissiper l'inconstance des Français vis-à-vis de la mer ?..... | 527 |
| Christian Buchet | |

DEUXIÈME PARTIE
RICHESSES ET CIVILISATIONS

CHAPITRE IV - RÉALITÉS ÉCONOMIQUES

1832

| | |
|--|-----|
| Le <i>poussou</i> et le poinçon : tonnellerie et métrologie du XIV ^e au XVII ^e siècle..... | 541 |
| Paul Delsalle | |
| The Tortoise and the Hare : Economic Growth in Britain and the Netherlands, c. 1500-1800..... | 553 |
| Cormac O'Grada | |
| La décadence rurale italienne du XVII ^e siècle : histoire économique, comportements sociaux et niveaux de vie..... | 565 |
| Gregory Hanlon | |
| Le commerce des « classiques » littéraires à Paris dans la deuxième moitié du XVII ^e siècle..... | 579 |
| C. E. J. Caldicott | |
| Les actionnaires de la première Compagnie française des Indes orientales, 1664-1684.. | 589 |
| Philippe Haudrère | |
| Un écrit inédit de Vauban : l'état des commerces strasbourgeois..... | 611 |
| Jean-Pierre Kintz | |
| La boucherie rurale en Basse-Normandie au XVIII ^e siècle : l'exemple de Colleville et de Cheux..... | 619 |
| Jean-Marie Vallez | |
| Les moulins à eau et la production des farines à Nantes au XVIII ^e siècle..... | 627 |
| Guy Saupin | |
| Commerce colonial et développement économique en France au XVIII ^e siècle | 641 |
| Olivier Pétré-Grenouilleau | |
| Autour de la Bourse de Paris au XVIII ^e siècle : Claude Roques, « agent de change, banquier et intéressé dans les affaires du roi »..... | 653 |
| T. J. A. Le Goff | |
| L'apiculture au royaume de Murcie à la fin de l'Ancien Régime..... | 677 |
| Guy Lemeunier | |
| Le modèle agricole anglais : la fin d'un mythe ?..... | 687 |
| Nadine Vivier | |
| Des illusions de l'économie-nation à l'exploitation d'opportunités discrètes : la minéro-métallurgie espagnole et le marché intérieur au XIX ^e siècle..... | 697 |
| Gérard Chastagnaret | |
| Essai d'appréciation organoleptique du champagne élaboré au XIX ^e siècle..... | 713 |
| Claire Desbois-Thibault | |

L'unification économique de l'Europe, deux voies pour un même projet ? 725
Éric Bussière

CHAPITRE V - POPULATIONS ET COMPORTEMENTS

Le mariage dans les registres paroissiaux bisontins au XVII^e siècle 737
Maurice Gresset

Endogamie et mobilité matrimoniale dans une communauté alpine :
Bagnes (Valais), 1650-1900..... 747
Alfred Perrenoud

Densités et taille moyenne des ménages dans le département du Nord en 1806 . 763
Philippe Guignet

Activité et mobilité : lieux de naissance des vexinois au recensement de 1911 781
Jacques Dupâquier

Melting pot ou *salad bowl* : le fragile équilibre de la société pluriethnique
du cinquantième État des États-Unis, les îles Hawaii 789
Christian Huetz de Lemp

1833

Le mariage clandestin d'une fille d'Arnaud de Ferron 805
Michel Nassiet

Deux ou trois choses que je sais d'elles : une approche des relations amoureuses
dans la société traditionnelle (vers 1700-1830)..... 813
Jean-Pierre Bardet

L'abbé Grégoire et la question du mariage des prêtres sous la Révolution française..... 853
Agnès Walch

Le monde méconnu des « pauvres honnêtes ».
Neuf cents petits prébendés lillois en 1693 861
Alain Lottin

Les enfants trouvés de l'hospice Saint-Charles d'Amiens au tournant
des XVIII^e et XIX^e siècles..... 885
Scarlett Beauvalet-Boutouyrie

À propos de la communauté et du pays sous l'Ancien Régime :
la difficulté d'être milicien en lyonnais..... 895
Jean-Pierre Gutton

Vitesse et durée des voyages à la fin de l'Ancien Régime. Distances et temps,
centralité et décentralité..... 909
Anne Radeff

Boisson et diversité culturelle en Amérique du Sud 923
Alain Huetz de Lemp

| | | |
|------|--|------|
| | L'évolution de l'alimentation des Parisiens au cours du xx ^e siècle | 933 |
| | Jean Bastié | |
| | Mutations et enjeux en forêt de Soignes dans les années 1900..... | 941 |
| | Andrée Corvol | |
| | La <i>trizna</i> ou les jeux entre les vivants et les morts chez les Slaves de l'Est..... | 957 |
| | Francis Conte | |
| | CHAPITRE VI - VILLES D'EUROPE ET D'AILLEURS | |
| | Les espaces de travail des avocats et magistrats parisiens du xvii ^e siècle..... | 969 |
| | Marie Houlemare | |
| | Sopron, petite ville hongroise à l'Âge classique..... | 977 |
| | Jean Bérenger | |
| 1834 | Les mutations de l'habitat urbain au tournant du xviii ^e siècle : le recul des maisons de bois à Lille (1670-1730) | 989 |
| | Sylvain Vigneron | |
| | Du vin sous les voûtes. Formes et usages de caves parisiennes au siècle des Lumières | 1001 |
| | Youri Carbonnier | |
| | La boutique parisienne et ses réseaux au xviii ^e siècle : clientèle, crédit, territoire..... | 1011 |
| | Natacha Coquery | |
| | Administration des villes et généraux de paroisses au xviii ^e siècle..... | 1027 |
| | Claude Nières | |
| | Un tableau de la société sagienne dans la seconde moitié du xviii ^e siècle | 1037 |
| | René Plessix | |
| | Montesquieu et la fascination des villes italiennes..... | 1049 |
| | Laurent Versini | |
| | Aux origines de l'Hôpital Beaujon : Jean-Nicolas Beaujon, financier philanthrope de l'Ancien Régime finissant | 1061 |
| | Charles Frostin | |
| | Le séisme d'Alep en 1822..... | 1069 |
| | Thomas Riis | |
| | La station balnéaire, une « invention » du xix ^e siècle | 1077 |
| | Claude Mignot | |
| | L'eau potable et l'assainissement : le cheminement hygiéniste dans les villes du nord de l'Espagne au xix ^e siècle | 1089 |
| | Alexandre Fernandez | |

| | |
|---|------|
| « À bas les murailles ! » Le débat sur le dérasement des fortifications dans les villes espagnoles (XIX ^e -début XX ^e siècle) | 1105 |
| Xavier Huetz de Lempis | |
| La ville américaine au temps de la Frontière : la naissance des sociétés urbaines dans l'Ouest au XIX ^e siècle..... | 1115 |
| Hélène Harter | |
| Crime, mobilité sociale et mobilité géographique dans les villes britanniques et américaines, XIX ^e -XX ^e siècles..... | 1125 |
| Philippe Chassaigne | |

TROISIÈME PARTIE
TOUTES LES HISTOIRES

CHAPITRE VII - LA PUISSANCE, LE POUVOIR ET LA MORT

| | | |
|---|------|------|
| Le duché-pairie de Guise | 1139 | 1835 |
| Jean Gallet | | |
| La dernière régence de Catherine de Médicis (30 mai-5 septembre 1574) | 1159 | |
| Bernard Barbiche | | |
| La part du sang dans un mythe historique : Henri IV | 1171 | |
| Christian Desplat | | |
| Réflexions historiographiques sur l'analyse des mouvements sociaux au XVII ^e siècle en France : leur sens politique..... | 1185 | |
| René Souriac | | |
| Rumeurs de « galanterie » et « méchant complot » à la Cour de Monsieur : stratégies épistolaires de Madame Palatine (1680)..... | 1197 | |
| Xavier Le Person | | |
| La création de la noblesse militaire (1750) : les enjeux d'une réforme en trompe-l'œil | 1213 | |
| Laurent Bourquin | | |
| Un singulier écho de l'attentat de Damiens : l'agression simulée par Du Truche de La Chaux le 6 janvier 1762..... | 1227 | |
| Reynald Abad | | |
| Un prince des Lumières : Louis-François de Bourbon-Conti (1717-1776)..... | 1245 | |
| François-Charles Mougel | | |
| L'année 1789 à Thouars, d'après le régisseur du duché | 1255 | |
| Jean-François Labourdette | | |
| Le pardon de Bonchamps..... | 1267 | |
| Alain Gérard | | |

| | | |
|-------------|---|------|
| | La chute de la République thermidorienne (1795-1797)..... | 1285 |
| | Patrice Gueniffey | |
| | Alexandre de Laborde ou le château réinventé, entre nostalgie de l’Ancien Régime et rêverie romantique | 1295 |
| | Michel Figeac | |
| | Un drame électoral sous le Second Empire : l’élection de la troisième circonscription de l’Aveyron en 1869..... | 1309 |
| | Éric Anceau | |
| | « Referendum : en direct avec le Président » (14 avril 2005). Une rencontre manquée avec les Français ?..... | 1323 |
| | Françoise Boursin | |
| | CHAPITRE VIII - ENJEUX ET PRATIQUES DIPLOMATIQUES | |
| 1836 | Les richesses d’Italie. Une description française des États italiens et de leurs revenus à la fin du règne de Charles VIII | 1335 |
| | Alain Tallon | |
| | La Lorraine et la France au temps de Richelieu : les substrats de l’enjeu diplomatique et stratégique..... | 1345 |
| | Marie-Catherine Vignal-Souleyreau | |
| | À quoi travaillaient les ambassadeurs de Louis XIV ? | 1361 |
| | Lucien Bély | |
| | Diplomates européens et parlementaires anglais dans le Londres de la fin du XVII ^e siècle..... | 1387 |
| | Stéphane Jettot | |
| | Catherine II vue par la diplomatie française | 1395 |
| | Anne Mézin | |
| | Malte et la Grande-Bretagne : d’une tactique militaire à une stratégie économique | 1411 |
| | Xavier Labat Saint Vincent | |
| | La Prusse et les traités de Presbourg (1805) et de Tilsit (1807) | 1423 |
| | Klaus Malettke | |
| | Le Grand-Duché de Luxembourg, pièce majeure de la politique britannique de <i>containment</i> de la France (1815-1866)..... | 1437 |
| | Frédéric Laux | |
| | Valéry Giscard d’Estaing et un château en Pologne..... | 1449 |
| | Georges-Henri Soutou | |

CHAPITRE IX - SOUS LE SIGNE DE LA CROIX

| | | |
|--|------|------|
| Abbeyes, couvents et monastères dans l'espace urbain des cités de l'Europe moderne..... | 1461 | |
| Dominique Dinet | | |
| Diversité et ambiguïté des refuges dans les villes de l'époque moderne | 1473 | |
| Marie-Claude Dinet-Lecomte | | |
| La partition du diocèse de Thérouanne, 1559-1561..... | 1487 | |
| Gilles Deregnacourt | | |
| La croix et le croissant. Le soulèvement morisque (1568-1570)..... | 1497 | |
| Jean-Paul Le Flem | | |
| L'orgue et son caractère dans la liturgie en France et en Espagne au temps de la Contre-Réforme | 1525 | |
| Marie-Bernadette Dufourcet Hakim | | |
| L'affirmation de la facture d'orgues à Madrid sous les Habsbourg. Le lignage de Ávila y Salazar (1581-1703)..... | 1541 | 1837 |
| Louis Jambou | | |
| Un dialogue qui n'eut pas lieu. Sur Bossuet et l'Angleterre..... | 1551 | |
| Jean-Louis Quantin | | |
| Création ou déplacement d'une communauté protestante au XVIII ^e siècle : l'Église de Gaubert dans le Dunois..... | 1575 | |
| Didier Boisson | | |
| La chapelle de l'ambassade de Hollande à Paris au XVIII ^e siècle, instrument du maintien du culte réformé à l'époque du Désert | 1585 | |
| Gwenaëlle Léonus-Lieppe | | |
| Les protestants alsaciens face à la guerre et à la paix sous la Révolution et sous l'Empire..... | 1617 | |
| Bernard Vogler | | |
| La pratique missionnaire de la Société de Marie en Océanie (1837-1886). D'une approche fausement anthropologique à la constitution d'une missiologie catholique pragmatique..... | 1629 | |
| Frédéric Angleviel | | |
| Intérêts, limites et problèmes méthodologiques dans l'utilisation des sources missionnaires pour écrire l'histoire polynésienne..... | 1643 | |
| Claire Laux | | |

CHAPITRE X - LES JEUX DES SENS ET DE L'ESPRIT

| | | |
|------|---|------|
| | Vie sauvage, vie sociale dans la maison grecque : la présence de Dionysos sur les mosaïques hellénistiques | 1657 |
| | Anne-Marie Guimier-Sorbets | |
| | L'ordre inverse : sur un type d'énoncés des écrivains latins tardifs | 1677 |
| | Jean-Claude Fredouille | |
| | Le Jardin du <i>Décameron</i> | 1695 |
| | Catherine Guimbard | |
| | Le théâtre scolaire aux XVI ^e et XVII ^e siècles..... | 1705 |
| | Édith Weber | |
| | Du <i>studiolo</i> au cabinet : l'art d'habiter entre histoire de l'art et anthropologie sociale | 1717 |
| | Alain Mérot | |
| 1838 | La révolution de l'opéra..... | 1727 |
| | Étienne Broglin | |
| | Note sur un dessin inédit de Victor Louis pour le palais royal de Varsovie | 1741 |
| | Christian Taillard | |
| | Hogarth en France, du XVIII ^e au XX ^e siècle..... | 1749 |
| | Barthélémy Jobert | |
| | Science et protestantisme : le cas de Georges Cuvier..... | 1773 |
| | Louis Châtellier | |
| | Pour réparer une vilaine calomnie de Baudelaire : Brillat-Savarin et le vin | 1781 |
| | Jean-Robert Pitte | |
| | Prosper, Eugénie et Biarritz | 1791 |
| | Xavier Darcos | |
| | Jacques Levainville (1869-1932), in the borderland of Geography and History .. | 1801 |
| | Hugh Clout | |
| | Esquisse pour une définition de l'œuvre d'art..... | 1813 |
| | Nicolas Grimaldi | |
| | Quelques remarques concernant l'étude du dessin..... | 1819 |
| | Pierre Rosenberg | |
| | Tabula gratulatoria..... | 1825 |
| | Table des matières | 1829 |

Ce livre aborde les nombreuses thématiques qui ont intéressé Jean-Pierre Poussou au cours de sa carrière. Auteur d'une thèse fondamentale sur les migrations au XVIII^e siècle, spécialiste reconnu de l'histoire de la population française à l'époque moderne, Jean-Pierre Poussou a en effet étendu, au fil des années, ses centres d'intérêt à l'évolution économique et sociale de l'Europe, au développement de la civilisation urbaine occidentale, à l'histoire des Îles Britanniques, aux aventures maritimes et coloniales de la France et de l'Angleterre, ou encore à l'interprétation de la Révolution française. Il a aussi consacré au Sud-Ouest, dont il est originaire et dont il a gardé la chaleur, quelques-uns de ses travaux les plus passionnants. Le nombre et la diversité des textes présentés dans ce volume témoignent de la curiosité inlassable de ce chercheur, qui a aussi été un infatigable enseignant, dont les nombreuses synthèses feront longtemps autorité. Inscrit dans la tradition des mélanges universitaires, ce livre offre à Jean-Pierre Poussou, et à tous les lecteurs, un bouquet infiniment varié de textes, de sujets, de problématiques, et même de manières d'écrire l'histoire.

Couverture : Jan Vermeulen, *Livres et instrument de musique*, huile sur bois, XVII^e siècle, huile sur bois, Nantes, musée des Beaux-Arts. © RMN / Gérard Blot



<http://pups.paris-sorbonne.fr>